

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



DALAT : Le Couvent des « Oiseaux ».

Les « Guides de France » campent

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES
DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

Pages	Pages
<i>En marge du voyage des Souverains d'Annam en Cochinchine et au Cambodge. — Fédéralisme indochinois</i> 1	<i>Le Résident Supérieur Pierre Delsalle et le Gouverneur de la Cochinchine Henri-Georges Rivoal sont admis à la retraite</i> VIII
<i>La prochaine Foire de Saigon sera le reflet de l'effort français en Indochine</i> 3	<i>Le nouvel uniforme des Doc-phu-su, des Phu et des Huynh de Cochinchine</i> IX
<i>Les femmes de second rang chez les Annamites, par LA-GIANG</i> 6	<i>A propos d'art mural, par G.-J. ROLLAND</i> X-XI
<i>De la nécessité d'établir en Indochine des réserves botaniques avec protection intégrale, par L. CADIÈRE</i> 8	<i>Mélancolie, par LE-THANH-KHOI</i> XII
<i>Les Annamites chez eux, par R. BOUVIER</i> 10	<i>La mission Cleczkowski au Tonkin (1857), par Rémi BOURGEOIS (suite et fin)</i> 13
<i>L'effort missionnaire en Indochine. — Le Couvent des « Oiseaux »</i> I à V	<i>Réception du Gouverneur Général au Palais de Justice de Hanoi</i> 18
<i>Le voyage des Souverains d'Annam en Cochinchine et au Cambodge</i> VI-VII	<i>La Semaine dans le Monde :</i> <i>Les Informations de la Semaine</i> 20 <i>Revue de la Presse Indochinoise</i> 21 <i>La Vie Indochinoise</i> 22 <i>Mots croisés n° 93</i> 24 <i>Solution des mots croisés n° 92</i> 24

EN MARGE DU VOYAGE DES SOUVERAINS D'ANNAM EN COCHINCHINE ET AU CAMBODGE

FÉDÉRALISME INDOCHINOIS

DANS un article précédent, nous avons écrit que les Annamites, les Cambodgiens et les Laotiens doivent remettre en honneur le véritable patriotisme et nous avons rappelé que ce patriotisme est celui qui, renonçant à se limiter à lui-même, se dépasse pour atteindre la collaboration fédérale. Le voyage des souverains d'Annam en Cochinchine et au royaume khmer, accompli sous le signe du fédéralisme, nous est une occasion nouvelle de préciser, à la lumière des principes du Maréchal, le contenu de cette notion.

En prenant cette initiative sans précédent

dans les annales dynastiques de la cour de Hué, le souverain d'Annam a tenu à montrer sa parfaite compréhension des conditions particulières de la nation annamite qui veulent que l'idéal raisonné de tout patriote annamite sincère soit nécessairement un idéal fédéral. Dans notre numéro 118, nous avons rappelé qu'une nation est un groupe adulte possédant :

a) Un espace géographique et des richesses matérielles suffisantes pour nourrir et alimenter les activités du peuple entier ;

b) Une élite suffisante intellectuellement, manuellement et moralement pour diriger tou-

tes les branches des activités d'une nation moderne, considérée dans le cadre des groupes nationaux évolués qui composent le monde moderne ;

c) Une valeur morale et une résistance physique de tous les membres de la nation suffisantes pour mettre en œuvre les richesses matérielles du pays et réaliser les ordres des élites au milieu des difficultés et des épreuves de la vie intérieure et extérieure du pays.

Or, il est de toute évidence que ni l'Annam, ni le Cambodge, ni le Laos ne présentent, isolément, l'ensemble de ces conditions essentielles à la vie d'une grande nation moderne. Aucun de ces pays pris isolément n'offre les virtualités d'une collectivité capable, dans le concert des groupes sociaux évolués qui composent le monde, d'exercer toutes ses facultés nationales par ses seuls moyens, et de maintenir par ses seules forces le niveau de vie moyen d'une société moderne. Prenons pour exemple le cas particulier de l'Annam, considéré isolément :

a) Son territoire géographique est restreint et ses richesses matérielles insuffisantes pour une vie normale moyenne de tout le peuple du Viêt-Nam ;

b) Son élite, si elle s'était figée en elle-même, n'aurait pu faire face intellectuellement, techniquement et moralement à toutes les charges qui pèsent sur les élites des nations modernes ;

c) Les forces morales et les forces physiques du peuple annamite, supposé en vase clos, lui permettraient difficilement de s'élever seul socialement au degré des autres peuples : ses forces morales, si elles restaient jalousement confinées au seul confucéisme ancestral, l'inciteraient à l'immobilité des formes et peut-être de la pensée, et ses forces physiques ne pourraient s'épanouir sur un territoire restreint et surpeuplé.

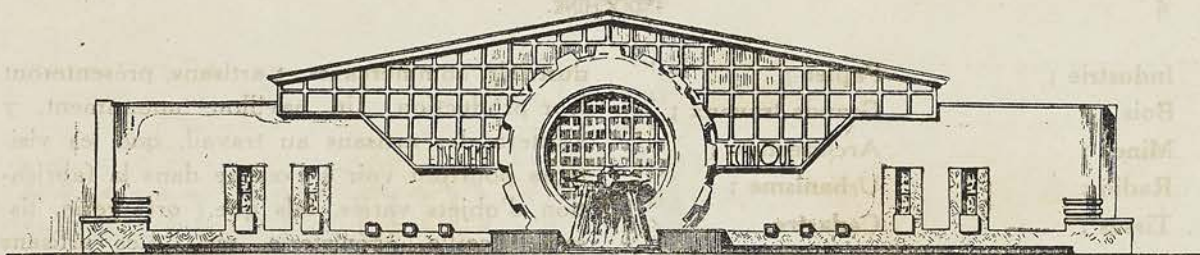
A la lumière de ces précisions, le fédéralisme indochinois, c'est-à-dire l'association sous l'égide de la France de plusieurs patries au sein de la nation fédérale indochinoise, apparaît être la seule formule viable.

Seul, en effet, le fédéralisme peut permettre aux patries annamite, cambodgienne ou laotienne de réaliser conjointement l'ensemble national qu'elles ne pourraient réaliser seules par insuffisance d'espace, de richesses matérielles et, si l'on peut dire, d'étanchéité ; seul

l'ensemble indochinois possède une virtualité nationale ; seule l'Indochine tout entière composée des cinq pays de l'Union réalise les conditions d'une nation viable : territoire et ressources matérielles diversifiées et complémentaires, culture spirituelle et intellectuelle des cadres supérieurs ayant, par le véhicule français, une valeur universelle ; enfin relèvement du niveau physique de la race rendu possible par l'enrichissement économique général et par le dégorgement démographique sur toutes les terres dépeuplées de la Fédération.

Cette œuvre d'unité et d'homogénéité sera celle du temps, et de la volonté des Indochinois de toutes races. Que l'élite de chaque pays de l'Union comprenne donc, comme le lui indiquent si clairement ses souverains, qu'elle doit dépasser son attachement étroit au village, à la cité, à la patrie locale pour étendre son amour et sa fidélité à la nation en puissance, la Fédération Indochinoise, comme le Français, au sortir des grandes invasions, commençait à apercevoir par delà sa cité et son fief, sous le sceptre du roi tutélaire, la structure de la France future. Que les Annamites, les Cambodgiens, les Laotiens apportent à la France le respect, la fidélité et la reconnaissance pour sa tutelle qui crée le cadre territorial, qui dispense la formation intellectuelle supérieure, le stimulant moral et culturel indispensables à l'épanouissement de leurs virtualités propres.

Il reste, bien entendu et plus que jamais, une patrie annamite, une patrie khmère, une patrie lao, comme, toutes proportions gardées, il reste en France des Bretons, des Basques ou des Corses attachés à leurs traditions propres et à leurs souvenirs. Pour qu'il y ait fédération, il faut en effet, de toute évidence, qu'il y ait quelque chose à fédérer. Ces trois patries peuvent et doivent conserver chacune son génie et son originalité comme heureusement la Provence de Mistral conserve la sienne vis-à-vis de la Bretagne, de la Gascogne ou de la Bourgogne ; mais que tous reconnaissent de plus en plus que ces trois patries ont des intérêts convergents, qu'elles doivent s'appuyer l'une sur l'autre, considérer avant tout leur mission commune, et travailler ensemble à la prospérité, au développement, à la valeur dans le monde de leur patrimoine commun, l'Union Indochinoise, liée par le destin et proposée par la France à l'Histoire.



Un des Pavillons de la Foire-Exposition : le Pavillon de l'Enseignement technique.

La prochaine Foire de Saigon sera le reflet de l'effort français en Indochine

par J. H.

LA Foire de Saigon 1942 comportera une série de grands pavillons qui réuniront chacun des produits industriels communs aux divers pays, constituant ainsi une synthèse lumineuse des activités franco-indochinoises. Conçus dans d'harmonieuses formes architecturales, ils comporteront aussi des motifs décoratifs remarquables et d'un goût approprié.

Le plan général a été confié au groupement français des architectes d'Extrême-Orient. Leurs masses heureusement agencées se répartiront parmi les vertes pelouses suivant des ensembles judicieusement conçus.

Le rond-point central verra s'élever, autour, les édifices du Centre de Rayonnement intellectuel et artistique. Au centre, sur le **Parvis de la Légion** se dressera la statue monumentale de la France, qui, dans la sobriété écrasante de ses lignes pures, symbolisera notre inébranlable espoir dans le relèvement de la Patrie. Œuvre du sculpteur Bate, Grand Prix de Rome, cette statue, d'une facture harmonieuse et simple, fait le plus grand honneur à son auteur.

Un peu plus loin, le **Centre Agricole** groupera, en un seul vaste pavillon :

Les Services agricoles et vétérinaires ;

L'Institut des Recherches agronomiques ;

Le **riz et ses dérivés** ;

Le **caoutchouc** ;

Le **café, le thé, les épices** ;

Les **agrumes** ;

Les **Chambres d'Agriculture**.

Des stands du riz et du caoutchouc, particulièrement, la presse nous a déjà, à diverses reprises, donné des aperçus attrayants et prometteurs.

Le stand du riz nous montrera la passionnante histoire de la conquête, par la rizière, du delta du Mékong, cette lente et féconde progression qui, commencée vers 1860, a presque atteint aujourd'hui son but.

Quant au stand du caoutchouc, il nous permettra de nous rendre compte à la fois des réalisations accomplies par les grandes sociétés des plantations, et aussi, et surtout, du labeur opiniâtre des petits exploitants particuliers, tous ces petits et moyens planteurs dont l'activité tenace se déploya utilement dans les forêts de l'Est. Enfin ce stand évoquera également la vivace industrie du caoutchouc, et les perspectives d'avenir qui s'y dessinent de plus en plus nombreuses.

Ailleurs, c'est le **Centre industriel**, qui présentera aux visiteurs les pavillons suivants :

In
Mémoriam....



"La France ne meurt pas."

Maréchal PÉTAINE

Le Vice-Amiral d'escadre Jean DECOUX
au Contre-Amiral BÉRENGER,
Commandant la Marine en Indochine.

Au moment où notre Marine connaît la plus grande épreuve de son histoire, je suis de cœur avec vous et vous prie d'assurer tous Etats-majors et effectifs placés sous votre autorité que je partage leur deuil douloureux. Dites-leur que je compte plus que jamais sur le dévouement total de la Marine en Indochine et que je leur demande de garder intacte leur foi dans l'avenir de la France. C'est aux jeunes qu'il appartiendra de refaire à notre pays une Flotte qui soit digne de ses traditions et de son glorieux passé.

IN MEMORIAM

Le 27 novembre 1942 la flotte française s'est engloutie... pavillon haut !

Tous nos beaux navires, le *Dunkerque*, le *Strasbourg*, si puissants, notre vieille *Provence*, l'*Algérie*, aux lignes si belles, le *Foch*, le *Duquesne*, les autres croiseurs, les contre-torpilleurs, les torpilleurs si fins, si frémissants, mes chers sous-marins, tous ces navires, notre orgueil, notre foi, ont soudainement disparu !

Leur glas tinte douloureusement dans nos cœurs, leur deuil embue nos yeux de larmes. Nous les aimions tant, nos beaux bateaux ! Nous leur devons tant de merveilleux souvenirs, tant de magnifiques joies ! Joie de les voir quitter la rade, si nobles, si purs de formes, si rayonnants de puissance intelligente et disciplinée ! Joie des beaux matins à la mer et des premiers rayons de soleil jouant sur les coques grises ! Joie de la brise chantant dans les gréements ! Joie de sentir sous nos pieds mieux qu'un être vivant, un être sûr, docile, confiant ! Joie de voir les lignes ordonnées se rompre, se plier, se mélanger harmonieusement au gré des gais pavillons voletant dans les mâtures ! Joie de sentir des milliers d'hommes vibrant du même amour, parties intégrantes de ce merveilleux ensemble si parfaitement coordonné ! Joie des manœuvres ! Joie des évolutions ! Joie des risques surmontés ! Joie de n'être qu'une parcelle d'un corps héroïque, battant d'un seul cœur !

Et ils sont coulés !

Ils sont coulés pour rester fidèles à leur devise : à l'honneur, à la patrie. Et au travers de notre douleur atroce, au travers des larmes qui ont coulé, hier, de tant d'yeux de marins, déshabitués des pleurs, se glissent comme une satisfaction obscure, comme un contentement indistinct, qu'ils n'ont pas déçu nos espoirs, pas trompé notre attente.

Les passions, dont le déchaînement les a conduits à ce suicide, les réclameront en vain. Nos bateaux ne sont pas morts pour elles. Ils sont morts pour rester fidèles à la promesse informulée faite par tout homme digne de ce nom, qui avait l'honneur d'entrer dans la Marine. Ils sont morts pour qu'un autre pavillon ne flotte pas à leur poupe, pour rester français ! Ceux du Maroc et d'Oran comme ceux de Toulon sont morts pour ne pas voir monter à leurs drisses un pavillon étranger. Le geste fut le même. Aucune autre interprétation n'est admissible. J'en appelle à tous les marins !

Nous sommes fiers d'eux, nous sommes fiers de nos camarades. Il est donc encore des hommes pour qui l'honneur est au-dessus de tout ! Il est donc encore des hommes qui placent au-dessus de tout autre sentiment, le respect des devoirs acceptés et des serments même informulés. La Marine, en mourant, est restée digne d'elle-même. Elle s'est parée d'une nouvelle grandeur. Son geste accroîtrait encore notre amour pour elle si c'était possible. L'exemple de nos camarades raffermirait nos cœurs et nos résolutions.

Beaux bateaux, nos bateaux, qui n'êtes plus que des épaves, votre âme du moins, ne s'est pas engloutie avec vous. Elle revit en nous, les survivants, en attendant qu'elle revive dans d'autres navires qui porteront vos noms aimés comme vous portiez ceux des frégates et des vaisseaux défunts. Comme des corps de héros, vos pauvres coques disloquées reposent sous les plis de vos papillons intacts.

L'esprit qui les animait, le souffle qui les poussait, continueront de vivre pour animer la Marine de demain.

Jeunes officiers de marine, mes cadets, entretenez pieusement la flamme qui brûle en vous. Vous aurez la joie de voir renaître les beaux bateaux disparus. Préparez-vous à vous montrer dignes du prestigieux héritage qui vous sera transmis.

La flotte française est morte en holocauste pour un passé maudit, elle vivra dans un avenir digne d'elle. Séchons nos yeux, raffermissons nos cœurs. Les grands sacrifices ont toujours été féconds. Tout renaîtra plus puissant et plus beau. Travaillons-y de toutes nos forces.

Marins, mes camarades, la douleur fait les âmes plus fortes que le succès. De tout notre cœur meurtri, du fond de notre détresse, de toute notre poignante souffrance, formons le serment d'être dignes de nos chers disparus et de nous vouer à tout jamais à l'idéal pour lequel la flotte que nous aimions tant, s'est abîmée sous les eaux de la rade de Toulon.

Capitaine de Vaisseau JOUAN.



HONNEUR ET PATRIE

Industrie ;	Papier ;
Bois ;	Grands travaux ;
Mines ;	Architecture ;
Radio ;	Urbanisme ;
Tissus ;	Cadastre.

En cette matière, où il y avait tant à faire, le public pourra constater que le démarrage est commencé, et que l'**Industrialisation de l'Indochine** n'est plus un vain mot : l'Indochine impériale de l'Amiral Decoux ne se contente plus du dérivatif que constitue l'**Artisanat** — lequel est une activité nécessaire et utilement développé, dans son domaine propre, mais constituait jadis une solution administrative facile et de moindre effort sur laquelle on se rabattait dès qu'un novateur audacieux prononçait le mot dangereux d'**Industrialisation**. Aujourd'hui, sous l'énergique impulsion de celui qui incarne en Indochine la Révolution Nationale, **Industrialisation** et **Artisanat** sont activement poussés de pair, chacun dans son domaine propre.

« Nos dirigeants ont estimé indispensable de doter l'Indochine d'industries viables grâce auxquelles elle ne sera pas, dans l'avenir, obligée de demander à l'étranger ou à la Métropole presque tous les produits manufacturés nécessaires à ses besoins, comme c'était le cas autrefois. »

Gazogènes, alcools déshydratés, industries chimiques, fonte du Tonkin, chambres à air, laitonneries, en Cochinchine, — et tout ceci n'est qu'un début, qui s'annonce prometteur.

Aux environs de ces deux grands centres — Agriculture, Industrie — s'étendront des pavillons synthétisant d'autres activités : Transport et Commerce, Armée, Marine, Armée de l'Air, Institut Océanographique, Région Saigon-Cholon, Tourisme, Santé Publique, Enseignement technique.

A proximité de là se dressera l'imposant édifice représentant le Nippon, dont les stands nous offriront le tableau de ses activités économiques, industrielles agricoles et commerciales.

Enfin, à ces constructions symbolisant les diverses activités administratives et nationales, s'ajoutera un **Centre Régional de l'Artisanat**, où, dans de nombreux stands particuliers, in-

dustriels, commerçants et artisans, présenteront leur production. Un pavillon, notamment, y abritera des artisans au travail, que les visiteurs pourront voir à l'œuvre dans la fabrication d'objets variés, tels que : orfèvrerie, tissage, écaillage, ébénisterie, etc... Les artisans eux-mêmes visiteront utilement ces stands, qui sont destinés d'autre part à favoriser la mise en valeur des produits de remplacement que l'ingéniosité des travailleurs aura permis de réaliser.

Le centre comprendra deux sections : l'une nous montrera les ouvriers au travail, nous présentera leur outillage ; l'autre comportera une exposition des produits mis en vente. Le pavillon, dans son ensemble, sera de vastes proportions (800 mètres carrés) ; les industries anciennes et les industries nouvelles s'y présenteront en une classification méthodique par catégorie et par nature de production, chaque branche offrant des outils ou des techniques qui se différencient nettement les uns des autres.

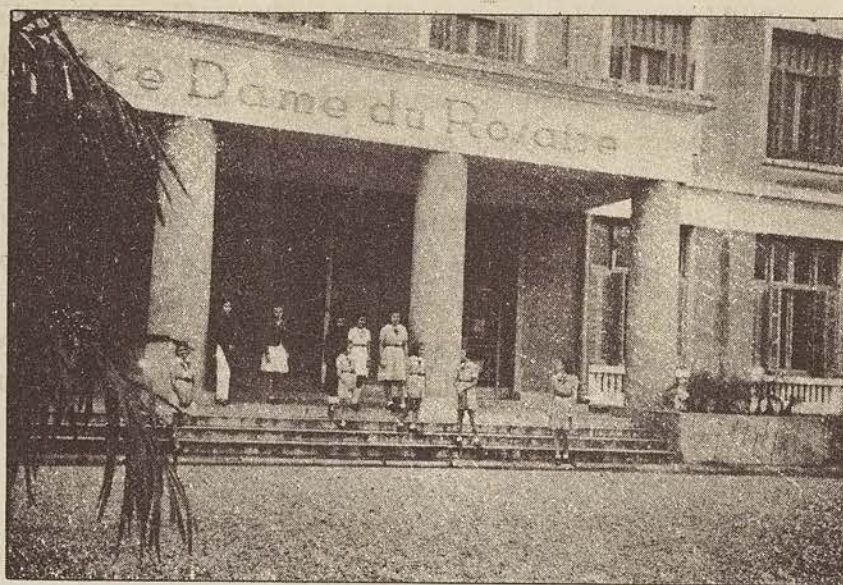
Ainsi se révéleront au visiteur les valeurs économiques que l'Indochine nouvelle s'est attachée à illustrer. Mais les richesses spirituelles y seront également représentées. La Foire-Exposition fera une grande place aux Religions, aux Sciences, aux Arts, à la littérature des différents pays de l'Union, tempérant ainsi l'aridité possible d'une présentation trop exclusivement économique par des aperçus mettant en valeur le caractère original et profondément humain de l'œuvre de collaboration franco-indochinoise.

Ces activités intellectuelles seront groupées dans le **Centre de Rayonnement intellectuel et artistique** qui, érigé autour du rond-point, réunira les pavillons

des **Beaux-Arts** ;
de l'**Instruction Publique** ;
de l'**Histoire** ;
de la **Géographie** ;
des **Missions** ;
de l'**Ecole Française d'Extrême-Orient** ;
du **Livre** ;
de l'**Information** ;
des **Œuvres sociales** et de la **Croix-Rouge** ;
de l'**Ecole des Aveugles**.

EN

INDOCHINE

Les "Oiseaux"
à Hanoi :Noire-Dame
du Rosaire

LE COUVENT DES "OISEAUX"

DEUX maisons d'éducation, l'une à Dalat, l'autre à Hanoi portent ce nom. L'enseignement secondaire qui y est donné aux jeunes Françaises est tout à la disposition des jeunes Annamites : c'est la France qui vient offrir à l'Indochine la culture et l'éducation féminine de notre Patrie.

Les Religieuses des « Oiseaux » appartiennent en effet au vieil ordre des Chanoinesses Régulières de Saint-Augustin auquel saint Pierre Fourier, l'apôtre de la Lorraine, intégra en 1597 sa « Congrégation de Notre-Dame », réunion de religieuses s'engageant par vœu à l'éducation de la jeunesse. Le fondateur, appelé dans tout le pays le « Bon Père », avait eu pitié de l'enfance qui, dans sa paroisse, était abandonnée sans instruction et sans éducation. Personne, surtout, ne s'occupait des filles « lesquelles, disait-il, quoy que petites d'âge ne sont pas pourtant une petite ou

vile partie de l'Eglise de Dieu ». Contemporain de saint Vincent de Paul, il en avait le grand cœur à la disposition d'une initiative hardie ; il ne négligeait surtout pas les plus malheureux ; aussi décide-t-il dans les règles à ses religieuses que « les maîtresses enseigneront toutes les élèves les plus pauvres tout ainsi que les plus riches ». Après plus de trois siècles cette recommandation est scrupuleusement gardée ; ainsi voit-on à côté de chaque pensionnat ou externat un établissement pour les enfants moins fortunées où l'enseignement est donné gratuitement.

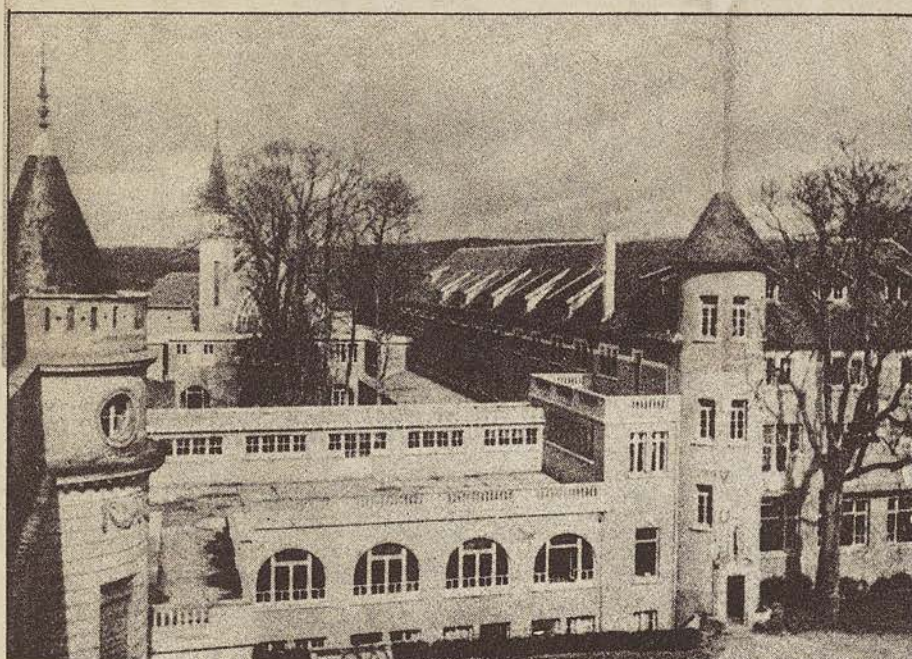
Pierre Fourier voyait loin... « Ces fillettes déjà dès maintenant et dans peu d'années pourront être capables de grands biens. Au sujet de quoy, il est très expédient, voire tout nécessaire, pour le bien d'elles-mêmes et de leurs père et mère et des familles qu'elles gouverneront avec le temps, et du pays, qu'elles soient de bonne heure bien

dressées et bien soigneusement instruites en la crainte de Dieu et quant et quant, s'il est possible en quelques autres choses qui les puissent aider à vivre et bien vivre », et son cœur paternel s'inquiétait pour ces âmes plus que maint autre cœur maternel. « *Je les élèverai, décidait-il, pour une terre... suivie du ciel* », mais cet homme extrêmement cultivé dans les études classiques et religieuses ne voulait pas que l'on négligeât rien des sciences profanes ; il était par là un précurseur dans le développement

qui soit notoirement plus propre, plus utile et plus parfaite ».

C'est donc lui qui dirigea dans cette perspective de l'éducation de la jeunesse la première religieuse de la Congrégation, Alix Le Clerc. Cette jeune fille avait formé le dessein de se consacrer à Dieu... « *Je m'en allay voir notre bon Père, raconte-t-elle, pour faire tout ce qu'il me dirait agréable à Dieu* ». L'on convint ensemble que le « plus agréable à Dieu » était « l'aide du prochain par l'instruction des jeunes filles tant pauvres que riches ».

Bien vite des compagnes furent suscitées à Alix, des monastères se



← Le Couvent des "Oiseaux"
à Verneuil-sur-Seine.

●
S. M. l'Impératrice NAM-PHUONG
à l'externat des "Oiseaux" à Paris
lors de son voyage en 1939. À sa droite,
le Prince BAO-LONG ; à sa gauche
la Révérende Mère Générale.

de l'enseignement. Lui-même précisa une méthode à ses filles ; pourtant la largeur de son esprit voulait qu'elles soient toujours « de leur temps ». Nous lisons dans la règle qu'il composa : « *Les religieuses prendront la méthode décrite des chapitres suivants et s'en serviront jusqu'à ce qu'elles en aient trouvé une autre*





« Les Oiseaux » à Dalat : Noire-Dame du Lang-Bian

fondèrent, en Lorraine d'abord avec Nancy, Saint-Michel, Mattaincourt... ; puis on sortit de la Lorraine, ce fut alors Châlons, Corbeil, Compiègne, Versailles, Reims, enfin Paris où nous trouvons trois monastères au moment de la Révolution ; il y avait alors en France quatre-vingt-dix maisons comptant plus de 4.000 religieuses. 1789 disperse ces institutrices de la jeunesse, mais les plans d'en haut se jouent des décisions humaines — à peine la tourmente passée, trois groupes se reforment à Paris, celui de l'« Abbaye au Bois », celui « du Roule » ; quant au troisième, il s'installe dans un hôtel situé au coin du boulevard des Invalides et de la rue de Sèvres et nommé par les gens du quartier « l'hôtel des Oiseaux » en raison des volières qu'y possédait l'ancien propriétaire

C'était en 1818 : l'hôtel des Oiseaux de-

vint bientôt le « Couvent des Oiseaux » où une jeunesse joyeuse vint pendant près d'un siècle, de toutes les provinces de France, recevoir enseignement et éducation.

En 1904, une seconde crise du pays renvoya de nouveau les religieuses. La maison des Oiseaux fut rasée, mais le nom en resta attaché au groupe qui essaima à l'étranger et qui, du reste, réintégra Paris douze ans plus tard, quand les épreuves de la Grande Guerre rendirent à la France un peu de son idéal et de son équilibre. L'adaptation à la mentalité moderne recommandée par Saint Pierre Fourier, lui fit prendre une nouvelle forme : un externat secondaire s'ouvrit rue de Ponthieu qui, en deux ans, comptait 500 élèves, puis aux environs de Paris, à Verneuil-sur-Seine un pensionnat voisinant avec le Noviciat Général où se faisait la formation des religieuses.



Fabrication des tapis (ouvroir de N.-D. du Rosaire)

Et c'est ici, à la rue de Ponthieu et à Verneuil que les Oiseaux firent connaissance avec l'Indochine. De jeunes Annamites bien connues y passèrent plusieurs années, mais aucun projet de voyage ne s'élabora encore : jusqu'alors la Congrégation de Notre-Dame était demeurée en Europe, avec une quarantaine de Maisons ; un groupe, il est vrai, était parti au Brésil, mais non en pays de Mission. C'est vers 1934 que S. S. Pie XI, le pape des Missions, demanda à la Révérende Mère Générale d'envoyer ses filles au loin pour répandre la bonne Nouvelle. Mais quel pays choisir ? Mgr de Guébriant vint, comme par hasard, supplier la Mère Générale de penser à l'Indochine ou à la Chine. Aussitôt les projets connus, tous les cœurs se tournèrent vers l'Annam et de chaque monastère affluèrent les demandes de partir en Mission. Il fallut choisir les premières Missionnaires ; le groupe désigné comprenait des religieuses de Belgique, de Moulins, du second Externat de la rue de Prague, de Paris, de Normandie ; plus tard furent représentés les monastères de Strasbourg, Brunoy, Nancy, Reims ; toutes venaient à la Maison Mère de Verneuil-sur-Seine rejoindre les religieuses des Oiseaux et ensemble on partit, sous la direction de la Révérende Mère Saint Thomas d'Aquin

(actuellement Mère Générale de l'Ordre) pour le grand voyage Marseille-Saigon. Les Oiseaux bâtirent tout d'abord leur nid à Dalat dont la maison prit le nom de « Notre-Dame du Lang-bian ». Ici, leur avait-on dit, la Jeunesse pourrait s'épanouir à l'aise dans le calme et la fraîcheur : un pensionnat français et annamite (non encore achevé) y fut construit, à côté duquel l'Ecole de Sainte-Thérèse s'ouvrit immédiatement pour les petites Annamites des villages environnants. Saint Pierre Fourier dût être heureux de voir l'œuvre d'Alix Le Clerc se poursuivre à travers les siècles et à travers le monde ; puis en collaboration avec les Sœurs de Saint Vincent de Paul on soutint un dispensaire et une petite école à Entre-rays, non loin de Dalat.

A Notre-Dame du Lang-bian les études secondaires s'ouvrirent par quelques classes seulement ; chaque année les élèves montèrent pour aboutir enfin au baccalauréat. Depuis deux ans on y prépare la philosophie et, je dois le dire, avec succès. Nous constatons que la jeune fille annamite elle-même y réussit fort bien.

En 1936, la Révérende Mère Saint Thomas d'Aquin, lors d'un voyage à Hanoi, fut invitée à fonder là aussi une maison d'enseignement ; les Tonkinoises, en effet, se comptent par milliers ; nul effort n'y sera donc perdu. L'ancienne Maison Lacordaire se trouvait toute prête à recevoir externes et pensionnaires. Elle s'ouvrit donc à la rentrée de 1937 sous le vocable de « Notre-Dame du Rosaire » et, comme à Dalat, de nouvelles classes y furent ajoutées chaque année. Tout de suite elle fut entourée d'œuvres populaires. Un ouvroir au Rosaire même, une école à Ngoc-Hà, une autre sous le pont Doumer, à Phú-xá, l'Artisanat des filles au banc de Sable sont sous la direction des religieuses des Oiseaux ; l'une parmi ces dernières est spécialement chargée

de la formation religieuse et intellectuelle des jeunes filles annamites destinées à diriger les classes de ces petites écoles. L'idéal poursuivi est toujours, en Indochine comme en Lorraine de faire « *tout le bien que l'on pourra* », comme disait Mère Alix Le Clerc... Ses filles ont prétendu apporter en Extrême-Orient un peu du capital des traditions qui leur avait été transmis : traditions de l'éducation féminine française dans ce qu'elle a de plus profond et qui lui ont été données par les Fénelon, les Dupanloup ; la culture du cœur en même temps que celle de l'esprit ; cette tâche a été si bien comprise des familles françaises que très vite les Maisons de Dalat et d'Hanoi furent remplies et la vie de France continua en Indochine.

Mais ces principes directeurs d'éducation sont ceux qui correspondent à toute âme humaine et qui doivent régir aussi bien l'enfant de France que celui d'Annam. L'éducatrice habituée à se pencher sur les jeunes intelligences, à s'adapter à la diversité des jeunes âmes, n'a pas de peine à comprendre



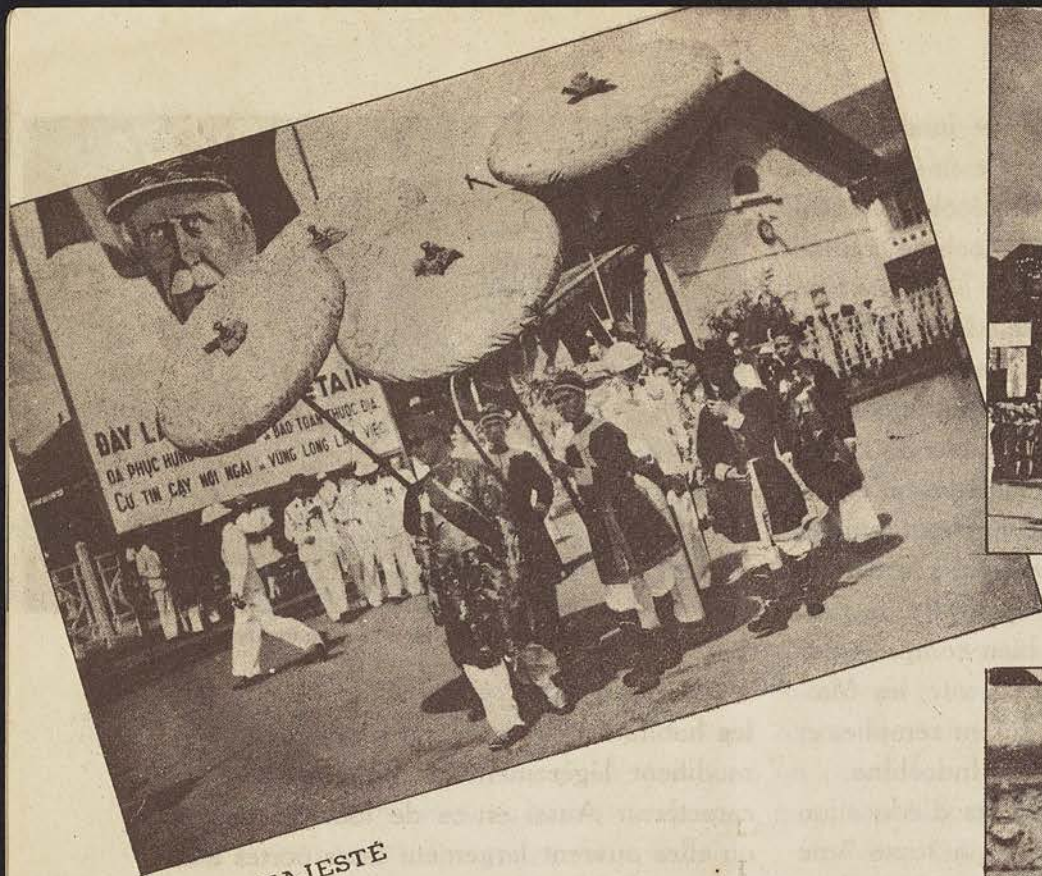
Aux "Oiseaux" d'Hanoi. — Le Jardin d'enfants et la classe de 12^e.

les habitudes, les influences différentes qui modifient légèrement les mentalités et les caractères. Aussi est-ce de tout leur cœur qu'elles ouvrent largement leurs portes aux jeunes filles annamites ; ne désirant qu'une chose : transmettre ce qu'elles-mêmes ont reçu, travailler ainsi à la « soudure » des deux races, qui ne peut se faire que dans la « vérité » et « l'amour ».

I. C.

Ecole de Ngoc-Hà



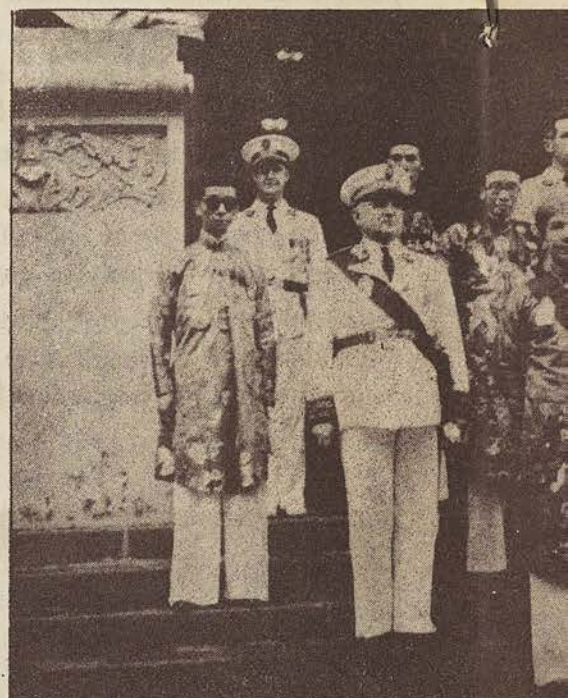
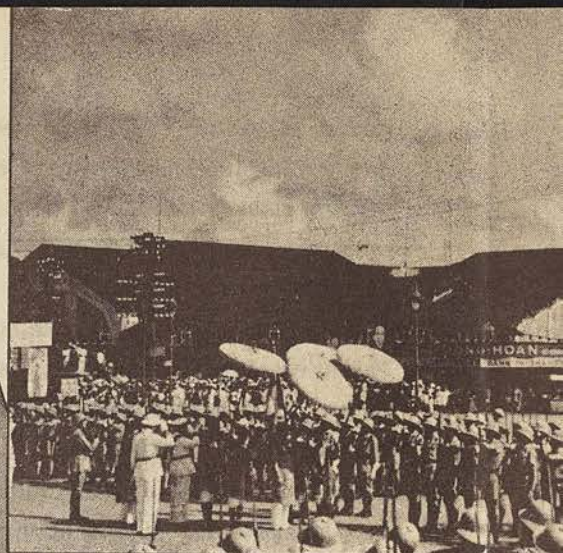


SA MAJESTÉ
quittant la Gare
de Saigon.

Ci-dessus,
au centre :

S. M. BAO-DAI,
après la sortie de
la Gare, est saluée
par la Troupe, place
Cuniac.

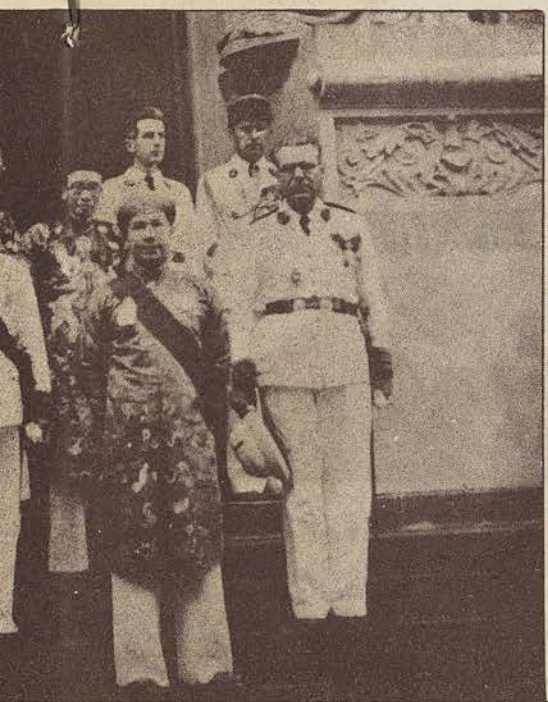
S. M. BAO-DAI
devant le Musée
Blanchard de la Brosse
se préparant à monter à la
Maison du Souvenir
Annamite



SOUS LE S
DU FÉDÉRAL

LE VOYAG
SOUVERAINS D
EN COCHIN
ET AU CAM





SA MAJESTÉ
devant le Palais du
Gouverneur
de la Cochinchine,
ayant à sa droite
M. GRANDJEAN,

Résident Supérieur en Annam,
et à sa gauche
M. RIVOAL,
Gouverneur de la Cochinchine



SA MAJESTÉ
se rendant à
la Pagode du
Maréchal
LE-VAN-DUYET

SA MAJESTÉ
visitant
le Tombeau de
l'Evêque d'Adran.

LE SIGNE
FÉDÉRALISME

YAGE DES
INS D'ANNAM
CHINCHINE
CAMBODGE



APRÈS PLUS DE TRENTE ANS D'ÉMINENTS SERVICES

rendus à l'Indochine

le Résident Supérieur au Tonkin
PIERRE DELSALLE

et le Gouverneur de la Cochinchine
HENRI-GEORGES RIVOAL

sont admis à la retraite



M. Rivoal (Henri-Georges) est né à Saint-Pierre (île de la Réunion), le 15 juillet 1886.

Breveté de l'Ecole Coloniale et licencié en droit, il fut nommé élève-administrateur le 8 mars 1912, et débuta en qualité d'adjoint au Résident de France à Takéo (Cambodge).

Il servit ensuite à Kompong-Chhnang en 1914.

Mobilisé en 1915 et dirigé sur France, il a combattu sur le front français et au Maroc.

Rentré en Indochine en 1920, il fut réaffecté au Cambodge.

Appelé à servir en Cochinchine en 1921, M. Rivoal a rempli successivement les fonctions de Chef du bureau d'Administration générale et de Chef de Cabinet du Gouverneur de la Cochinchine, Chef de province à Bentre, à Sadec, puis à Rach-gia, il a été désigné ensuite comme Président de la Commission Municipale de Saigon en 1931.

Chef de province de Soctrang en 1933, et Préfet de la Région Saigon-Cholon en 1934, il a été chargé par intérim, en 1937, des fonctions de Gouverneur de la Cochinchine.

Parti en congé en septembre de la même année, il a repris, à son retour, son ancien poste de Préfet de la Région en 1938, d'où il a été appelé une deuxième fois à la tête de l'Administration locale jusqu'à la déclaration de la guerre, en septembre 1939, époque à laquelle il a été désigné comme Résident Supérieur par intérim au Tonkin.

Il y est resté jusqu'au 23 novembre 1940. Il fut nommé Résident Supérieur de 3^e classe le 12 décembre 1940.

Au début de décembre 1940, le Gouvernement français le chargea à nouveau des fonctions de Gouverneur de la Cochinchine.

M. Rivoal, ancien combattant, est chevalier de la Légion d'honneur, et titulaire de la Médaille Commémorative de la Grande Guerre, de la Médaille Interalliée, et de nombreux ordres locaux.



M. Delsalle (Pierre-Abel) est né le 2 décembre 1886 à Lille (Nord).

Il débuta dans l'Administration indochinoise le 31 décembre 1908, en qualité de Commis de 3^e classe des Services Civils.

De 1908 à 1914, M. Delsalle a servi dans les provinces de Haiduong, puis de Hadong.

Il fut ensuite mobilisé durant toute la guerre et servit au front français comme officier d'artillerie.

De retour à la Colonie, il occupa successivement les emplois suivants :

1920, Administrateur adjoint au Résident de Hadong ;

1921, Chef de Cabinet du Gouverneur Général p. i. ;

1922, Résident de Phuoc-yên ;

1926, Chef de Cabinet du Résident Supérieur ;

1929, Résident-Maire de Hanoi ;

1930, Directeur des Bureaux de la Résidence supérieure ;

1931, Inspecteur des A. P. A. ;

1934, Inspecteur des A. P. A. et Résident de Hadong ;

1937, Résident Supérieur p. i. au Tonkin ;

1939, Secrétaire général p. i. du Gouvernement général.

Par décret du 17 octobre 1939, M. Delsalle fut nommé Résident Supérieur de 3^e classe et par décret du 12 décembre 1940, Résident Supérieur de 2^e classe et titularisé dans les fonctions de Secrétaire général.

Il fut appelé aux fonctions de Résident Supérieur au Tonkin par décret du 18 juin 1941.

M. Delsalle est chevalier de la Légion d'honneur (11 août 1930), titulaire de la Croix de guerre (2 citations) et de nombreux ordres locaux.

LE NOUVEL UNIFORME DES ĐỐC-PHỦ-SỨ² DES PHỦ ET DES HUYỆN DE COCHINCHINE

Le Gouverneur Général vient de décider que les Đốc-Phủ-Sứ, les Phủ et Huyện des bureaux du Gouvernement et des Provinces de Cochinchine en activité de service porteront désormais un uniforme fixé comme suit :

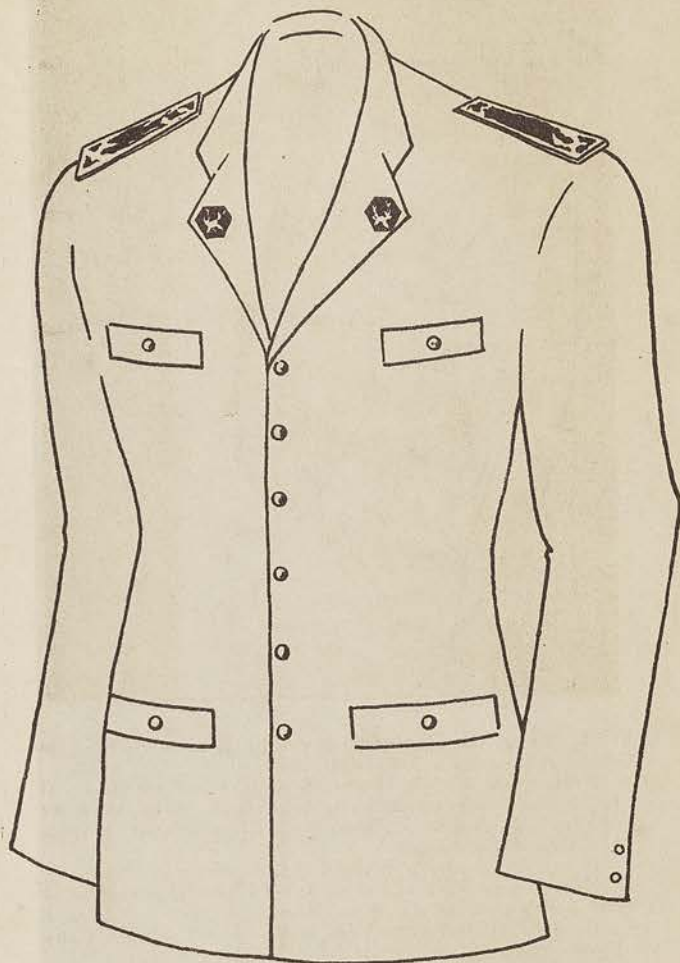
1° Un complet en toile, blanc ou kaki, composé d'une vareuse et d'un pantalon droit.

La vareuse boutonnant droit avec six boutons dorés, timbrés d'une palme d'olivier, porte deux pattes d'épaule et aux revers, deux écussons en drap bleu national ;

2° Un casque blanc en liège, portant sur le devant de la calotte un écusson en cuivre doré représentant une palme d'olivier.

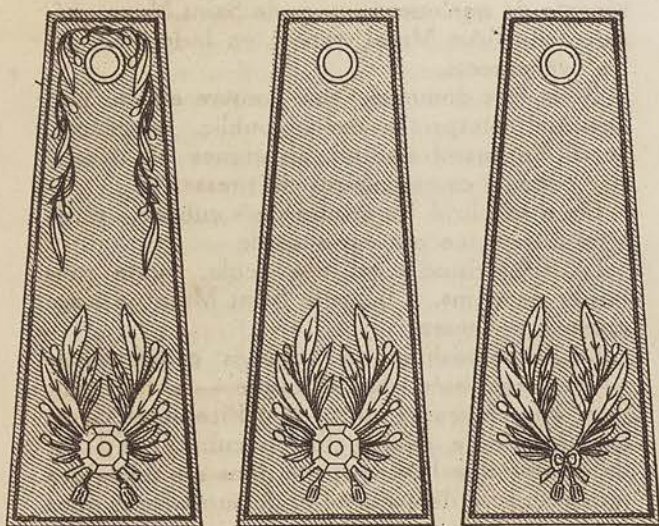
Cette décision a été accueillie avec plaisir par ces fonctionnaires qui attachent de l'importance au port de l'uniforme, car il permet d'éviter toute confusion de la part de la population et rehausse à son regard le prestige de la fonction.

Il est, en effet, incontestable que pour l'exécution du service un costume européen offre plus de commodité que la robe traditionnelle qui convient plus particulièrement aux cérémonies. C'est pourquoi le Chef de la Fédération qui, déjà, par le relèvement des traitements des Fonctionnaires, avait exprimé sa volonté de placer ces derniers sur le plan d'un redressement d'autorité qui s'impose, vient de les autoriser à porter un uniforme, sauf dans les cérémonies et réceptions officielles, au cours desquelles ils devront conserver leur costume national avec l'écharpe actuellement afférente au grade.



Vareuse

Pattes d'épaules



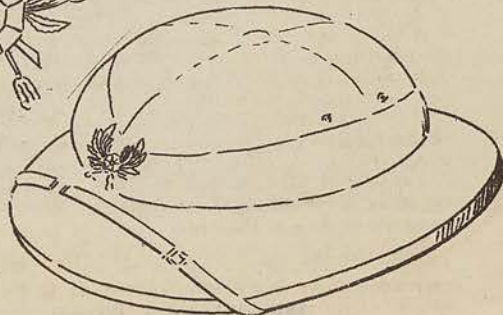
Đốc Phủ Sứ

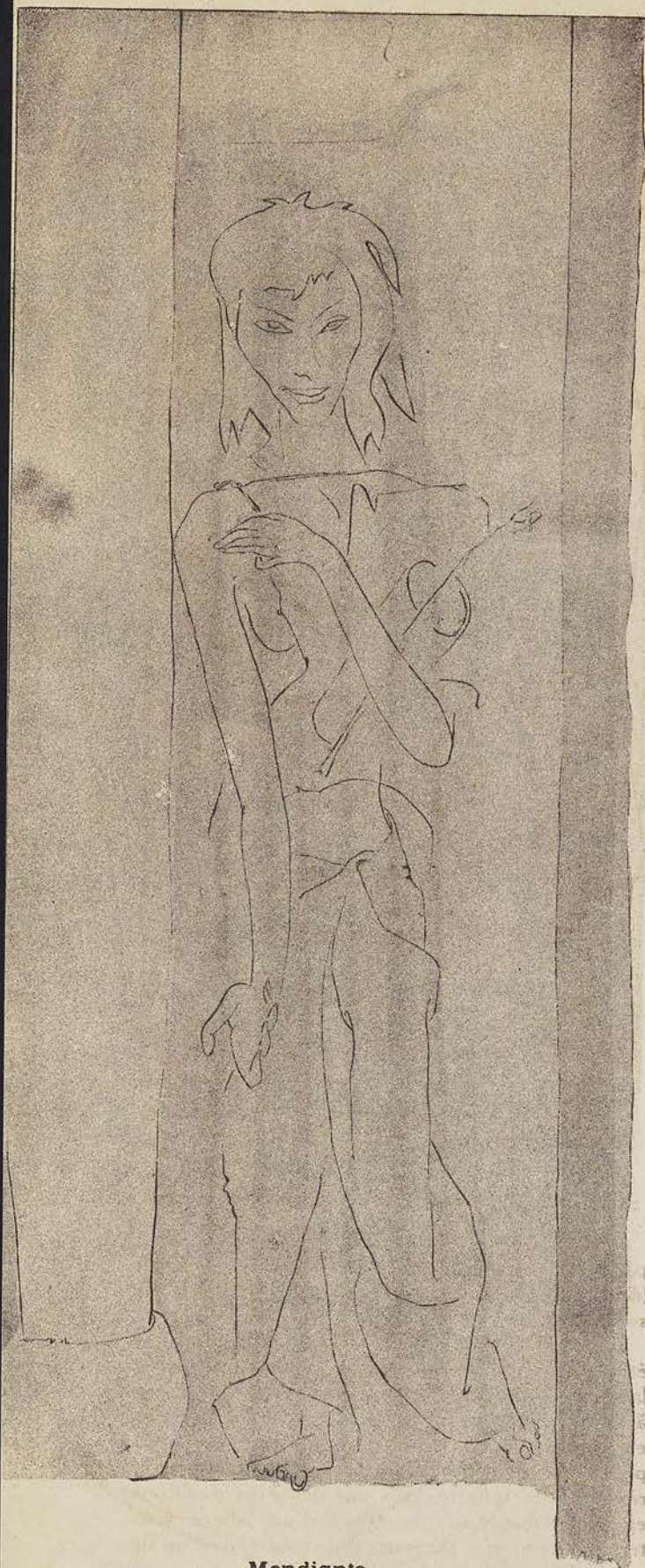
Phủ

Huyện



Casque





Mendiante

SOUS l'impulsion d'architectes modernes — et en particulier d'Auguste Perret — qui présentaient aux décorateurs des surfaces importantes, ceux-ci mirent au point une esthétique nouvelle : l'Art mural.

Collaborer étroitement avec le « maître-d'œuvre », tel fut, en effet, le principe adopté il y a quelques années par un groupe de jeunes peintres parisiens.

Le seul vrai plan, c'est le MUR.

Sur le mur, pas de relief. Plus de perspective, plus d'effets de demi-jour et de clair-obscur chers aux classiques : le peintre travaille en pleine lumière, à même le mur ou sur des toiles de grand format, — en général la toile dorée 210 x 160. Avec des dimensions pareilles : impossible de tricher !

Ce groupement présenta quatre salons. Dans le dernier, qui, à la veille de la guerre se tenait place de l'Opéra et suscita les commentaires parfois élogieux et toujours intéressés de la presse, on remarquait des toiles de Picasso, Matisse, Fernand Léger, Raoul Dufy, aînés déjà en vogue qui affirmaient par leur geste la confiance qu'ils mettaient en leurs cadets.

Il est hors de doute que la formule, par ce qu'elle contenait de dynamique, méritait la sympathie et l'attention du public, formule ancienne, première loi des byzantins, des fresquistes italiens et des constructeurs de cathédrales au Moyen âge.

Le public de Hanoi a été mis au courant de ces spéculations artistiques par la présentation récente de quelques œuvres de Saint Maur, président de l'Art Mural, retenu en Indochine par les événements.

Il est fort dommage que l'œuvre ait été parfois mal interprétée par le public, en général sevré de manifestations artistiques et trompé par certains commentaires de presse.

On a employé les termes de « cubiste » et de « futuriste », ce qui est absurde.

Le « futurisme » est une école, morte sans laisser de noms, à laquelle Saint Maur ne s'apparente nullement.

La décomposition en volumes géométriques — déjà esquissée chez Cézanne — a fait attribuer à quelques peintres, dont Picasso et Georges Braque, le qualificatif de cubiste. S'il est indéniable que l'on retrouve dans ses toiles des reminiscences de cubisme et de surréalisme dues à une étude approfondie de ces techniques par

par G. J. ROLLAND.

le peintre, rien, toutefois, ne justifie l'emploi de ces termes.

On a parlé de « cosmisme ». C'est un mot un peu prétentieux à mon goût, mais juste en ce sens que l'homme est représenté, non comme une entité isolée, mais au sein d'un « Cosmos », généralement hostile. Les rapports de l'Humain et de l'Inhumain, que ceux-ci se heurtent ou se fondent, tels sont les thèmes.

Servi dans ce domaine par une grande culture et une sensibilité délicate, l'artiste aborde le problème par des symboles qui sont directement sensibles, de sorte que l'idée d'hermétisme n'est que le résultat d'une conception simpliste et fausse. Tous les peintres modernes sont des peintres subjectifs. C'est le monde intérieur de l'homme qu'ils représentent et, si des liens étroits apparentent Saint Maur aux expressionnistes belges, il ne peut s'agir que de la forme, point du fond. Il existe un préjugé du public. Il est étrange de constater que ceux-là même qui considèrent la musique imitative comme une forme inférieure n'admettent dans le domaine de la peinture qu'une imitation servile du Réel.

Il importe que l'artiste — du fait même du développement de la photographie — se détourne de l'instantané, du geste pris sur le vif, de l'anecdote, qui le limitent dans l'espace et dans le temps. L'œuvre est spatiale et sans époque.

Du point de vue de la forme, les surfaces sont régies par la loi des nombres d'or ; la construction est méticuleusement géométrique selon les données des anciens Grecs. On est étonné de voir une poésie si délicate reposer sur la rigueur d'une architecture mathématique.

Le peintre est avant tout un ouvrier, un fin technicien. Si cet ouvrier est doublé d'un poète, il peut obtenir des résultats excellents.

Le talent est une question de technique. Une étincelle donne le génie.

Mais les rêveurs ne font pas de chefs-d'œuvre.

On est frappé chez Saint Maur par la simplification des lignes et l'expression de l'ensemble.

Ce n'est pas le visage qui extériorise les sentiments (et la douleur en particulier). Les masques sont absolument impassibles et donnent une intensité de violence inattendue aux angles du corps, ou au contraire une immense douceur à ses courbes car c'est le corps tout entier qui parle.

La variété des nuances du bleu rehausse encore cette simplicité déjà posée comme base



Fragment du
"Retour de l'Enfant Prodigue"

par le problème du mur. La sûreté des accords (noir, gris, couleur) est la marque infaillible de son talent.

La pratique du dessin sur deux dimensions était appelée à donner, dans le domaine de la laque des résultats intéressants. Déjà familiarisé à la technique de cette matière par des études en Europe et en Chine, le peintre mural, n'a pas déçu nos espérances. Les formes sobres, la richesse des tons réalisés par des superpositions et un ponçage subtils, fruits d'un labeur soutenu, tracent aux laqueurs une voie neuve qu'ils ne manqueront pas de suivre.

Mélancolie



I

Sur la dune déserte et qu'habite la mort,
La lamentation des pins mêle à la brise
Sa longue psalmodie ainsi qu'une hantise ;
Un vol de goélands s'efface vers le Nord...

II

Il traîne obscurément des vapeurs d'encensoir
Au sommet des grands monts que la prière incline
Le vent du Sud apporte au pied de la colline
Les dernières rumeurs qu'ensevelit le soir.

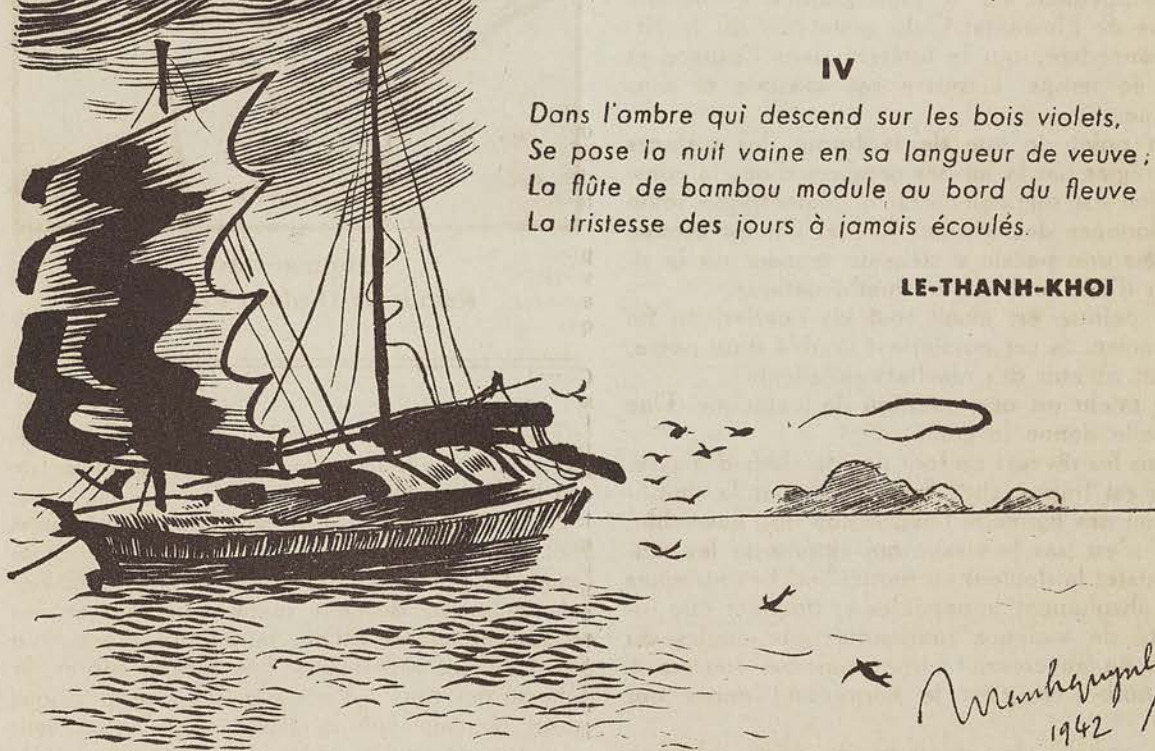
III

Sur l'Océan de Chine insoucieux du sort,
La mouette se berce à la vague natale,
Tandis que, déployant sa voile occidentale,
Une jonque tardive avance vers le port.

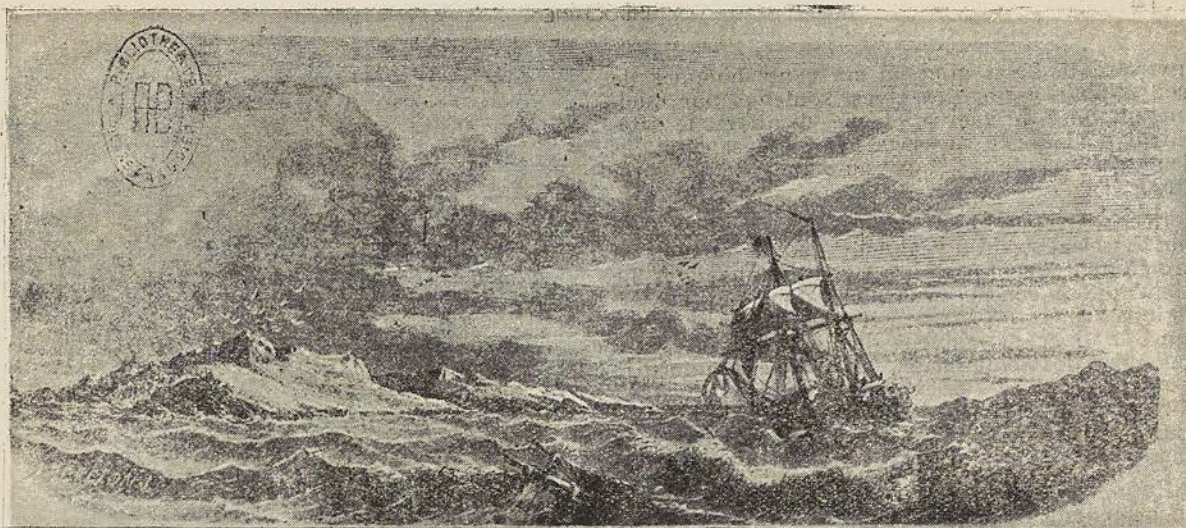
IV

Dans l'ombre qui descend sur les bois violets,
Se pose la nuit vaine en sa longueur de veuve ;
La flûte de bambou module au bord du fleuve
La tristesse des jours à jamais écoulés.

LE-THANH-KHOI



Thanh Khôi
1942



Le *Catinat* par grosse mer. (D'après l'illustration.)

La mission Cleczkowski au Tonkin (1857)*

par Remi BOURGEOIS

V. A BALAT (15-22 septembre 1857).

Les deux navires, malgré l'avis des pilotes montés à bord au mouillage du Lach-truong-giang, eurent beaucoup de peine à trouver, au milieu des bancs de sable qui bordent la côte du delta, le chenal conduisant au Fleuve Rouge, et ce n'est qu'après de longs détours qu'ils purent enfin mouiller, dans la soirée, à quelques milles de l'embouchure de Balat.

Le comte Cleczkowski, accompagné d'un catéchiste, descendit dans un canot pour aller à la rencontre d'un groupe de treize bateaux de pêche qui se trouvaient à trois milles de là, près de la côte. Deux de ces barques s'enfuirent à son approche ; les autres l'attendirent, et leurs équipages, en apprenant que les deux navires étaient venus pour apporter secours aux chrétiens, l'accueillirent avec de grandes démonstrations de joie. Pendant que les bateaux se dispersaient et allaient à toutes voiles porter la nouvelle aux chrétientés voisines, l'un d'eux accompagna jusqu'au *Catinat* le chef de la mission, et y prit, pour les conduire à terre, les deux pilotes de Y-bich et un des catéchistes de Macao, chargé pour les missionnaires d'un billet que M. de Cleczkowski venait d'écrire à la hâte. Il y faisait connaître que la mission accueillerait les prêtres français et espagnols ainsi que les chrétiens annamites

désireux de se rendre à Macao, invitait l'un des évêques ou des missionnaires à venir à bord et demandait l'envoi de pilotes capables de guider le *Lily* dans le Fleuve Rouge.

La journée du 16 se passa dans l'attente des pilotes. Le vide s'était fait autour des deux navires, signe évident que les autorités annamites avaient été alertées. On n'aperçut que deux barques qui se tinrent constamment éloignées.

Le 17, ne voyant toujours rien venir, le comte Cleczkowski, le commandant Le Lieur de Ville-sur-Arce, l'hydrographe Ploix et l'interprète Fontanier, deux officiers et cinquante marins passèrent à bord du *Lily*, et, vers 10 heures du matin, se dirigèrent vers l'embouchure du fleuve, cherchant la passe. Mais bientôt, on dut s'arrêter : la sonde accusait à peine six pieds d'eau, alors que l'avisé calait six pieds et demi. Sans doute, on eût pu passer un peu plus tard à marée haute, mais alors le *Lily*, immobilisé dans le fleuve jusqu'à la marée suivante se fût trouvé dans l'impossibilité de rejoindre le *Catinat* en cas de danger. Force fut donc de retourner au mouillage. Vers quatre heures de l'après-midi, survint, seul dans une barque, un messenger venu pour avertir la mission que les mandarins avaient amené aux

* Voir notre numéro 118.

environs de Balat cinq ou six cents hommes de troupe pour garder les rives, soutenus par quelques jonques de guerre, et que, disait-on, le catéchiste porteur du message avait été saisi et les deux pilotes livrés aux autorités de la province (1).

Ces nouvelles, peu rassurantes, incitèrent le comte Cleczkowski à renoncer pour le moment au projet qu'il avait formé avec le commandant Le Lieur de se rendre en rivière dans des embarcations armées en guerre : il était inutile et même nuisible pour le moment d'exciter davantage la défiance des mandarins, au riche d'interdire toute possibilité de communication avec les chrétiens. Mieux valait attendre. On passa la journée du lendemain à sonder pour trouver la passe, mais sans plus de résultat.

Enfin, dans la nuit du 18, un prêtre indigène, un catéchiste et plusieurs chrétiens parvinrent, à la faveur de l'obscurité, à rejoindre le *Catinat*. Le prêtre apprit au comte Cleczkowski que le catéchiste porteur du message, contrairement au bruit qui avait couru, était arrivé sain et sauf auprès du vicaire apostolique du Tonkin central, Mgr Melchior Sanpero (2) successeur de Mgr Diaz. Il apportait deux lettres, annonçait la venue d'un missionnaire européen et déclarait qu'il avait été impossible de trouver un pilote ; d'ailleurs, en admettant que le *Lily* pût entrer dans le fleuve, ils risquaient de ne pouvoir en ressortir que dans quinze jours, aux prochaines grandes marées.

Après avoir visité le navire, le prêtre se hâta de regagner la côte avant l'aube, emmenant avec lui le catéchiste qui avait porté le premier message et laissant en échange un des siens sur le *Catinat*.

Le 19 septembre, à la tombée de la nuit, survint un dominicain espagnol, le R. P. Don Manuel Riano (3) envoyé par Mgr Melchior pour conférer avec le chef de la mission, et qui devait se rendre ensuite à Macao. Le R. P. Riano apportait une lettre de Mgr Retord.



Monseigneur RETORD.
(D'après une esquisse faite vers 1850.)

VI. LA LETTRE DE MGR RETORD

L'évêque du Tonkin occidental envoyait au comte Cleczkowski des renseignements (4) sur la situation des missions de la Cochinchine et du Tonkin depuis le départ de la mission de Montigny, le 7 février 1857 et relatait les principaux épisodes de la persécution, qui sévissait plus violente que jamais.

(1) Cette nouvelle était fautive en ce qui concerne le catéchiste. Quant aux deux pilotes embarqués à Taun-meun, l'un au moins fut mis en cause : Mgr Retord (lettre du 7 octobre 1858 dans LAUNAY, *Mgr Retord et le Tonkin catholique*, p. 304), note que « Quelques jours après Pâques 1858, blocus de Nam-huân, parce qu'un des habitants de ce village, près duquel le *Lily*, navire espagnol, avait jeté l'ancre fut accusé d'avoir conduit ce navire au port de Balat. Cette affaire a été arrangée avec de l'argent ». Le village de Nam-huân est à côté d'Y-bich, sur la rive gauche du Lach-truong-giang (huyen de Hau-loc, Thanh-hoa), au nord de Sam-son.

(2) SANPERO (Melchior Garcia de), né le 29 avril 1821 à San Pedro de Arrojo (Asturies), prit l'habit de saint Dominique le 16 août 1846. Partit de Cadix pour le Tonkin le 16 août 1846. Nommé évêque de Triconia et coadjuteur de Mgr Diaz le 1^{er} décembre 1854, vicaire apostolique du Tonkin central le 21 juillet 1857. Arrêté le 8 juillet 1858 et coupé en morceaux le 27 juillet 1858. (CORDIER, *loc. cit.*, p. 224.)

(3) RIANO (Manoël Ignacio), né le 31 juillet 1829 à Coo, province de Santander. Prit l'habit de saint Dominique le 26 septembre 1848. Quitta l'Espagne pour les Philippines le 7 juillet 1852 et fut envoyé au Tonkin le 4 août 1855. Sacré évêque de Tanaco le

20 août 1866. Mort à Avila (Espagne) le 27 novembre 1884. Son nom annamite était Thay-Hoa.

(4) La lettre de Mgr Retord au comte Cleczkowski était la réponse au message confié au père André le 13 septembre. Nous n'en possédons pas le texte intégral. Deux extraits en ont été publiés dans H. CORDIER, *La politique coloniale de la France au début du second empire* : le premier fragment (pp. 202-204) relate la persécution au Tonkin, le martyre de Mgr Diaz et de Paul Tinh ; un second fragment, attribué par erreur à Mgr Sohier (pp. 207-208) par H. CORDIER, résume la situation en Annam et la persécution au Tonkin depuis la mort de Mgr Diaz. Une troisième partie de cette lettre, qui donne des renseignements hydrographiques et géographiques, est, croyons-nous, restée inédite ; une copie s'en trouve aux archives nationales (fonds de la marine, cote BB⁴, n° 760), jointe au rapport de l'amiral Rigault de Genouilly au ministre du 17 septembre 1857. Nous en publions ici le texte. Enfin les deux pièces jointes à la lettre de Mgr Retord ont été aussi publiées par H. CORDIER (*ibid.*) ; une lettre de Mgr Sohier, non datée, relatant le martyre du mandarin Ho-dinh-Hy (pp. 204-207), que CORDIER appelle Ho-dinh-Tri ; enfin un décret composé par les mandarins de Phu-xuan et approuvé par Tu-Duc le 25 mai 1847 (pp. 194-202). Une copie de ce dernier document était jointe au rapport de Rigault de Genouilly déjà cité.

Dans la mission de Cochinchine septentrionale (5) tout avait été bouleversé, les collèges dispersés, les maisons des missionnaires, des prêtres indigènes et des religieuses détruites, environ quatre-vingts chrétiens mandarins ou simples particuliers arrêtés et soumis aux plus terribles tortures. L'un d'eux, le mandarin Michel Ho-dinh-Hy (6) avait été décapité le 22 mai 1857. Mgr Sohier (7), coadjuteur qui gérait le vicariat en l'absence de Mgr Pellerin (8) était constamment sous la menace d'une arrestation.

La mission du Tonkin méridional (9), dirigée par Mgr Gauthier (10) avait eu beaucoup moins à souffrir. Si des églises avaient été détruites, des collèges dispersés, on n'avait jusqu'ici aucune arrestation à déplorer.

Au Tonkin occidental (11), le propre vicariat de Mgr Retord, on avait à déplorer deux exécutions capitales, celle d'un prêtre annamite, Paul Le-bao-Tinh (12), et celle d'un catéchiste Pierre Dao-van-Van (13). Deux chrétiens avaient été envoyés en exil, un autre condamné à mort avec sursis, un quatrième à trois ans de travaux forcés, un cinquième à être soldat toute sa vie, enfin un chef de canton avait été destitué. Deux églises étaient abattues, le séminaire de Vinh-tri à moitié détruit, ses élèves dispersés. Enfin, depuis la mort de Mgr Diaz, un chrétien, Nhiêu-mi avait été envoyé en exil dans la province de Lao-bong (?).

D'un autre côté, trois récoltes successives avaient été à peu près perdues, soit par la sécheresse, soit par l'inondation. Un typhon avait, le 15 août, ravagé la province de Hanoi et détruit de nombreuses maisons; beaucoup d'Annamites avaient été noyés et la famine menaçait de régner jusqu'au cinquième mois de l'année suivante.

L'évêque relatait ensuite le supplice de Mgr Diaz :

« On l'a fait asseoir par terre et comme attaché à une croix derrière le dos. On n'a pas permis aux chrétiens d'approcher pour avoir la consolation de recueillir quelque peu de son sang, et avec un grand appareil de soldats et d'éléphants, les mandarins ont promené son corps dans les rues principales de la ville pour inspirer la terreur au peuple, ensuite on a lié son corps et sa tête ensemble, dans un tapis redoublé d'une natte et on l'a mis dans l'eau du fleuve, attaché par une corde à une grande barque mandarine qui s'est dirigée à force de rames vers la mer. Un capitaine était assis près de la corde à laquelle était attaché le corps de Sa Grandeur qui suivit en flottant entre deux eaux; les rameurs avaient la face tournée en avant avec menace de coups de rotin pour ceux qui auraient osé regarder en arrière, de sorte que personne n'a pu savoir quand, ni dans quel endroit la corde qui trainait le corps du martyr a été coupée. Le fleuve était

(5) La mission de Cochinchine septentrionale créée le 27 août 1850, par démembrement du vicariat de Cochinchine orientale comprenait les provinces de Thua-thiên, de Quang-tri et de Quang-binh; elle était dirigée depuis cette date par Mgr Pellerin qui, s'embarquant à la fin de 1856 sur la *Capricieuse* pour Hong-kong, en avait laissé l'administration à son coadjuteur Mgr Sohier.

(6) Michel Ngo-dinh-Hy, né vers 1808 à Nhu-lâm (Thua-thiên), fils d'un mandarin chrétien, Joseph Hô-dinh-Duyêt, entra à dix-neuf ans dans l'administration annamite et servit d'abord dans la province de Phu-yên. Il alla ensuite en mission à Singapour et, à son retour, fut chargé de la direction des ateliers de tisseurs de soie dans le palais royal de Hué. Il était mandarin de 3^e classe quand il fut arrêté le 8 novembre 1856. Il fut décapité le 22 mai 1857 et déclaré vénérable par décret pontifical du 13 mai 1878 (voir : A. LAUNAY, *Les trente-cinq vénérables serviteurs de Dieu...*, Paris, Lethielleux, 1907, pp. 118-138, et la lettre de Mgr Sohier dans CORDIER, *La politique coloniale*, p. 204).

(7) Joseph Hyacinthe SOHIER, né à Désertines (Mayenne) le 22 septembre 1818, partit pour la Cochinchine le 21 décembre 1842. Il fut sacré évêque de Gadare et de Coadjuteur le 17 août 1851 et nommé coadjuteur de Mgr Pellerin, auquel il succéda le 13 septembre 1862 dans l'administration du vicariat apostolique de la Cochinchine septentrionale. Mort à Kesen (Quang-binh) le 3 septembre 1876.

(8) François-Marie-Agathon Pellerin, né le 20 février 1813 à Quimper, partit pour la Cochinchine le 26 décembre 1843. Sacré évêque de Biblos le 4 octobre 1846, il fut d'abord coadjuteur de Mgr Cuénot, puis le 25 août 1850, devint vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale dont il fut le premier évêque. En 1856, il rejoignit en rade de Tourane la *Capricieuse*, et, ne pouvant rentrer dans sa mission, resta sur le vaisseau qui le conduisit à Hongkong, puis se rendit en France où il prit une part active à la préparation de l'expédition de Cochinchine. Revenu en Extrême-Orient, il accompagna à Tourane l'amiral Rigault de Genouilly, avec lequel, il ne put s'accorder. Il quitta Tourane à la fin de janvier 1859

et se rendit au séminaire de Poulo-Pinang où il mourut le 13 septembre 1862.

(9) La mission du Tonkin méridional, créée le 27 mars 1846, par démembrement du vicariat apostolique du Tonkin occidental, comprenait les provinces de Nghê-an et de Ha-tinh ainsi que le Bo-chinh.

(10) Jean-Denis GAUTHIER, né à Montagu (Jura) le 13 novembre 1810, partit pour le Tonkin le 15 mars 1835. Sacré évêque d'Emmaus le 6 février 1842, et coadjuteur de Mgr Retord, il devint le 27 mars 1846 vicaire apostolique du Tonkin méridional, nouvellement créé. Il rejoignit le corps expéditionnaire de Cochinchine en septembre 1859 et ne put rentrer dans son diocèse qu'en 1863. Il mourut le 8 décembre 1877.

(11) La mission du Tonkin occidental comprenait les provinces de Thanh-hoa, Namdinh, Ninh-binh, Hanoi, Sontay, Hung-hoa, Tuyên-quang, en totalité ou en partie.

(12) Paul LE-BAO-TINH, né vers 1793 à Trinh-ha (Thanh-hoa), de parents chrétiens, entra au séminaire de Vinh-tri, qu'il quitta un moment pour se faire ermite. Il alla par deux fois à Macao chercher des missionnaires et explora les régions limitrophes du Laos habitées par des tribus sauvages. En 1841, condamné à mort avec sursis il fut exilé dans la province de Binh-dinh et, en passant à Hué, guérit de la cécité deux grands mandarins. Gracié en 1848, il revint au Tonkin; fut ordonné prêtre et devint en 1849 directeur du séminaire de Vinh-tri. Le gouverneur de Namdinh, Nguyễn-dinh-Hung, qu'il avait guéri à Hué lui accorda sa protection, mais ne put empêcher son arrestation, le 27 février 1857. Tinh fut décapité à Namdinh le 6 avril 1857 et déclaré vénérable par décret pontifical du 13 mai 1878. (A. LAUNAY, *Les trente-cinq vénérables, serviteurs de Dieu...*, pp. 229-250.)

(13) Pierre DAO-VAN-VAN, né vers 1780 à Ke-coi, paroisse de Ke-song (Namdinh), fut nommé catéchiste vers l'âge de 25 ans à Bau-no. Arrêté à Tien-cat (Gac ou Nu-doan?), il fut conduit à Lam-thao et décapité à Sontay le 25 mai 1857 et déclaré vénérable par décret pontifical du 13 mai 1878 (A. LAUNAY, *ibid.*, pp. 255-271).

alors déjà beaucoup grossi, le courant était rapide, le corps du martyr n'était pas encore assez appesanti pour couler à fond, ni assez léger pour flotter à vue d'œil ; d'où il est arrivé que, malgré les efforts qu'ont fait nos pêcheurs et ceux du Tong-king central, il n'a pas été possible de le retrouver. »

Dans la dernière partie de sa lettre, Mgr Retord donnait au comte Ciecowski des renseignements hydrographiques et géographiques précieux sur ces parages encore à peu près inconnus :

« Maintenant que je vous ai tout raconté, je désirerais beaucoup vous donner avec détails, et précisions les renseignements sur la topographie pratique de ce pays, sur les fleuves et les rivières, leurs embouchures et les bancs de sable qui les obstruent, les villes, assises sur les rivages maritimes ou fluviaux, les communications qu'elles ont entre elles et les côtes par où elles sont abordables. Mais malheureusement sur tous ces articles, je ne puis vous dire que des généralités, dans la crainte de vous induire en erreur sur des choses qui ne seraient pas justes. Voici cependant quelques notions que je crois très vraies :

« Le Tong-king n'a presque pas de ports tant soit peu importants. Dans le Tong-king méridional, il y a le port de Quyên-môn (14), dont l'eau est profonde et qui est bien abrité, mais il est très étroit et ne pourrait contenir qu'une sixaine de navires un peu grands. Après ce port, en tirant vers le N.-E., il y a la baie de Cua-bang (15) ; l'eau y est profonde, mais elle est peu abritée. Comme appendice à cette baie, il y a dans une grande anfractuosité de l'île un enfoncement dont l'entrée est très étroite, l'eau profonde, qui est bien abritée et qui pourrait contenir cinq ou six grands navires. Cette espèce de petit port s'appelle Bien-son-môn (16). Dans le Tong-king oriental, il y a encore un autre endroit appelé Cua-Cam (17) qui doit être un lieu assez propice pour la station des navires, car il y a toujours un grand nombre de jonques chinoises qui viennent acheter du riz. Ensuite, près de la province de Canton, il y a encore un autre port beaucoup plus fréquenté par les barques chinoises et annamites : ce lieu s'appelle Phô-vân-dinh ; sur les cartes françaises, il est nommé New-Macao (18). »

Quant aux embouchures des fleuves, elles sont peu profondes. Les deux plus profondes sont celles de Trang-môn (19) et de Balat, que vous

(14) Quyên-môn est le port constitué par l'embouchure du Lach-quan. Les mots Quan et Quyên sont représentés par les mêmes caractères. Môn équivalant à Cua, de la langue vulgaire, qui signifie port. Quant au mot Lach, c'est un nom générique désignant un chenal. Ce port est à l'abri du massif de Manh-son, nom sous lequel il est quelquefois désigné, et qui constitue ce que nous appelons aujourd'hui le cap Falaise. Il est situé dans la province de Nghê-an, au nord de Vinh.

(15) La baie de Cua-bang, ou débouche la rivière du même nom, accessible seulement aux embarcations, s'étend du cap Bang à l'île de Bien-son, à l'extrémité sud de la province de Thanh-hoa. Mgr Retord désigne évidemment sous ce nom la petite baie qui se trouve au nord de l'île, formée par une pointe basse recourbée vers l'ouest. (*Instructions naut.* n° 311, Mers de Chine, éd. 1919, p. 235.)

(16) Ce second mouillage de Bien-son est constitué par le canal qui se trouve entre l'île très allongée du nord au sud et la terre (*ibid.*).

avez visitées. La première conduit dans un fleuve, qui prend sa source dans les montagnes du Laos, et sur lequel se trouve la ville de Thanh-hoa, ou encore Thanh-hoa-noi, qui est à une huitaine de lieues de la mer. Entre la mer et cette ville, le roi a un chantier de constructions navales, où il fait des navires de forme européennes de 3 à 400 tonnes, en beau bois de fer (20).

« L'embouchure de Balat forme une des branches du fleuve Song Hao (21) qui sépare notre mission de celle des RR. PP. Dominicains espagnols. Par l'embouchure de Balat, on va aux chefs-lieux des trois plus considérables provinces du Tong-king, savoir d'abord Vigo-hang (22), ville chef-lieu de la province de Namdinh. Cette ville peut avoir 30 à 40.000 âmes, elle est à une petite journée de marche de la mer ; à Ke-cho (23), en chinois Thang-long-thanh, ancienne capitale du royaume, à 30 ou 40 lieues de la mer et actuellement chef-lieu de la province de Hanoi ; elle peut avoir près de 200.000 âmes ; enfin Sontay, chef-lieu de la province du même nom ; cette dernière ville est à une journée de marche plus éloignée de la mer que Ke-cho, toujours en tirant vers le nord ; elle n'est pas très importante mais la province de Sontay l'est beaucoup. »

« Ces trois villes peuvent être bombardées de dessus le fleuve Nhi-ho (24), sur les rives duquel elles sont bâties, et ces trois villes ou seulement les deux premières une fois prises, tout le Tong-king est soumis... »

L'Evêque fournissait ensuite des indications sur la formation des barres des rivières, signalait l'absence à peu près totale de routes et l'usage presque exclusif des barques pour assurer les communications. Il terminait par des indications générales sur les provinces de la moyenne et de la haute région.

VII. LE MESSAGE DE PROTESTATION ET LE RETOUR A MACAO

En dehors des renseignements précis que contenait sa lettre, Mgr Retord donnait fort nettement son opinion sur les précédentes interventions ; les demi-mesures et les vaines menaces ne faisaient qu'aggraver la situation des missions : il fallait frapper fort ou bien abandonner les missionnaires à leur malheureux sort. C'était aussi l'avis du comte Ciecowski, et il renonça

(17) La rivière de Haiphong.

(18) La Baie de Fai-tsi-long.

(19) Trang-môn est l'embouchure du Lach-truong-giang au nord de la colline de Son-trang et que les marins d'aujourd'hui désignent sous le nom de Lach-tran ou Lach-truong. (*Instructions nautiques*, Mers de Chine, n° 311, éd. 1919, p. 236). C'est effectivement le port où avait relâché le comte Ciecowski, qui l'orthographe Taustn-meunn. Mgr Retord identifie à tort cette rivière avec le Sông Ma, qui se jette dans le golfe à quelques kilomètres plus au sud.

(20) Les *Instructions nautiques* de 1865 (p. 304) signalent cet arsenal sous le nom de Ha-mat, dans le Lach-chiao (Sông Ma).

(21) Le Fleuve Rouge.

(22) Nom vulgaire de Namdinh.

(23) Nom vulgaire de Hanoi.

(24) Autre nom du Fleuve Rouge.

à toute nouvelle tentative de remonter le fleuve vers Nam-dinh avec le *Lily*.

Quant à la protestation que ses instructions lui prescrivaient de remettre aux autorités annamites, après avoir pris l'avis du père Riano sur son opportunité, il la rédigea en termes polis, mais fermes. Restait à la faire parvenir à sa destination, la remise d'un pareil message n'était pas chose aisée. Il fut convenu que le comte tenterait le lendemain de porter sa lettre au poste militaire le plus proche, à 7 ou 8 milles de l'embouchure du fleuve.

En cas d'échec, le père Riano chargerait un de ses catéchistes de la porter à Mgr Melchior. Le gouverneur de Namdinh avait l'habitude de consulter constamment deux médecins qu'il estimait beaucoup malgré leur qualité de chrétiens, et ils avaient libre accès dans son prétoire. Mgr Melchior leur remettrait la lettre et elle se trouverait un beau matin déposée sur le bureau du gouverneur, qui, étant beau-père du Roi, ne manquerait pas de faire connaître à celui-ci le contenu de la dépêche.

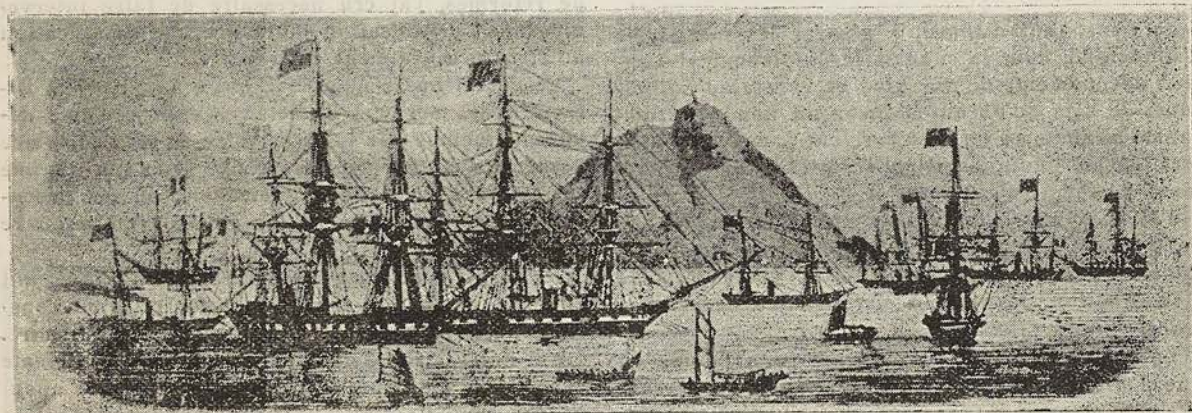
Le lendemain, 21 septembre, à 5 heures du matin, trois canots sous le commandement de l'enseigne de vaisseau de Grandry étaient mis à la mer. L'ingénieur Ploix, le comte Cleczkowski et M. Fontanier y prirent place. Ils passèrent plus de douze heures sous la pluie et le soleil, à sonder, à avancer, à reculer, à échouer et à se relever. Ils avaient parfois à peine deux pieds d'eau sous les quilles de leurs canots. Enfin, ils réussirent à trouver le chenal et s'avancèrent vers le fleuve, dont ils apercevaient l'entrée à un mille devant eux ; de nombreux bateaux occupés par quelques centaines de soldats étaient rangés le long des deux rives. Mais la nuit venait ; les trois canots virèrent de bord et rejoignirent le *Catinat* vers six heures. Le comte trouva en arrivant une

lettre de Mgr Melchior qui le remerciait du vin qui lui avait été envoyé, le priait d'accepter deux bœufs, des poissons, des fruits. Deux autres missionnaires espagnols avaient aussi réussi à donner de leurs nouvelles.

Le terme fixé aux missionnaires qui auraient désiré s'embarquer pour Macao étant expiré, on décida de partir le lendemain. Le comte écrivit une dernière lettre pour Mgr Retord et Mgr Melchior qui fut confiée à un catéchiste en même temps que la dépêche destinée au gouverneur de Namdinh.

Le 22 septembre au matin, le *Catinat* et le *Lily* quittèrent le mouillage de Balat et prirent la route du retour. Après avoir fait escale à Yu-li-kan, puis à Tinhosa, où ils durent se mettre à l'abri d'un fort coup de vent, les membres de la mission arrivèrent sur le *Lily* le 3 octobre, sans autre incident, dans le port de Macao, tandis que le *Catinat*, qui avait épuisé son charbon, rentrait à la voile trois jours plus tard.

Les nouvelles qu'apportait le comte Cleczkowski soulevèrent à Macao une vive émotion. M. de Bourboulon se hâta d'informer le ministre des affaires étrangères de ce qui s'était passé, et envoya M. Cleczkowski à Castel Peak rendre compte de sa mission à l'amiral Rigault de Genouilly. On sait de reste la suite de ces événements : le rapport de M. de Bourboulon parvint en France peu de jours après que Napoléon III eut décidé l'expédition de Cochinchine ; la nouvelle de la mort de Mgr Diaz, communiquée aussitôt par le ministre des affaires étrangères au Gouvernement de S. M. Catholique, décida l'Espagne à intervenir aux côtés de la France, dès que la conclusion des affaires de Chine permettrait à l'amiral Rigault de Genouilly de diriger sur Tourane le corps expéditionnaire qu'il commandait.



La division française sous les ordres du contre-amiral RIGAULT DE GENOUILLY dans la rade de Boca Tigris en 1857, d'après un dessin de M. DESLANDES, extrait de *l'Illustration*.

Réception du Gouverneur Général au Palais de Justice de Hanoi

Dans l'après-midi du 27 novembre le Gouverneur Général s'est rendu au Palais de Justice où il a été solennellement reçu par la Cour d'appel et le Tribunal de première instance de Hanoi. Le Barreau s'est associé à cette réception. LL. EE. Yoshizawa, ambassadeur extraordinaire du Japon, et Masayuki Yokoyama, Conseiller auprès de la Mission Japonaise, ainsi que d'éminentes personnalités japonaises ont bien voulu honorer cette cérémonie de leur présence.

MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT,
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL,
MONSIEUR LE BATONNIER,

Ainsi que vous venez de le dire en termes excellents, la visite que je fais aujourd'hui au Palais de Justice de Hanoi revêt, dans les circonstances actuelles, une signification toute particulière.

Elle marque d'abord l'intérêt agissant que porte le Chef de la Fédération Indochinoise, non seulement à l'appareil judiciaire de ce pays, mais aussi à la magistrature et aux auxiliaires de la justice.

Ma présence parmi vous, Messieurs, vous apporte également la preuve que le Gouverneur Général entend désormais garder un contact étroit avec les autorités judiciaires, comme les lourdes nécessités de l'heure présente lui en font un devoir impérieux.

★★

Je tiens, tout d'abord, à assurer les magistrats d'Indochine, dont je connais le dur labeur et l'entier dévouement, de ma vive et constante sollicitude. Je sais qu'ils ont à juger un nombre croissant d'affaires, et qu'ils n'arrivent à mener à bien leur tâche quotidienne qu'au prix d'un dévouement de tous les instants.

J'ai déjà attiré l'attention du Département sur cette grave question et adressé des propositions dont l'exécution doit permettre de porter remède à la situation, dès que les circonstances le permettront.

Le reclassement des tribunaux est à l'étude en vue d'obtenir une meilleure répartition du personnel et d'assurer à l'exercice de la Justice un rendement meilleur.

La situation des magistrats vient d'autre part d'être notablement améliorée, afin de leur donner les moyens de mener une vie digne. Débarassés ainsi de l'obsession des soucis matériels, les dépositaires du pouvoir judiciaire pourront désormais posséder la liberté d'esprit nécessaire au bien-jugé.

Enfin, une vaste étude tendant à l'unification de la législation dans les divers pays de la Fédéra-

tion vient d'être entreprise, qui devra faire disparaître dans la plus large mesure les particularismes locaux dans lesquels une société moderne en pleine évolution ne saurait se cristalliser.

D'une façon générale, j'estime que l'appareil judiciaire de l'Indochine, pas plus qu'aucun autre corps administratif de la Fédération, ne doit être considéré comme ayant atteint une forme définitive et immuable. Il nous appartient, au contraire, d'en rendre l'organisation sans cesse plus souple, plus logique et plus cohérente, mieux adaptée enfin aux exigences et au rythme rapide de la vie moderne. Je compte sur le concours dévoué de tous pour m'aider à mettre sur pied avec prudence mais continuité les propositions que, dans ce domaine, je serai amené à adresser au Département lorsque le moment sera venu.

★★

Pour mener à bien un aussi vaste programme de réformes, j'ai cru nécessaire de faire intervenir dans l'organisation judiciaire une modification de structure vraiment essentielle.

Le décret du 26 août 1942 qui a supprimé la Direction des Services Judiciaires était réclamé depuis longtemps par les assemblées locales. Il place désormais le Service Judiciaire sous un régime semblable à celui de la Métropole, où les procureurs généraux relèvent directement du ministre de la Justice.

Des esprits non avertis ou mal intentionnés ont pu être tentés de croire que cette réforme constitue une emprise de l'exécutif sur le judiciaire. Est-il nécessaire de dire qu'il n'en est rien. Comme vous l'avez souligné, la réforme d'août 1942 aboutit, au contraire, à consolider l'indépendance du siège, et à délimiter plus exactement les responsabilités du Parquet. Elle tend, en outre, par un allègement des rouages administratifs à cette contraction, génératrice d'ordre, de clarté, et de rapidité, que je voudrais réaliser dans tous les grands services de l'Indochine.

Quelle raison, au surplus, pourrait avoir le Gouvernement de la Révolution Nationale de peser sur la conscience des juges ? Seuls, en effet, les Etats débiles, dominés par la surenchère et la dé-

magogie, sont amenés à intervenir dans la distribution de la justice, croyant trouver dans cette ingérence le moyen de renforcer une autorité sans cesse menacée et de servir des desseins plus ou moins avouables. C'est alors seulement que la magistrature risque de se laisser corrompre, de perdre son indépendance et sa sérénité. Et c'est ainsi que l'Etat et la Justice glissent infailliblement vers la confusion des pouvoirs, et vers l'anarchie.

L'Etat fort que conçoit et entend désormais réaliser pour la France et son Empire la Révolution Nationale, suivant une formule entièrement nouvelle et spécifiquement française, peut et doit s'accommoder d'une justice indépendante, mais qui, en contrepartie, doit être parfaitement intègre, impartiale, disciplinée, et se montrer, en toute circonstance, aussi dévouée à la chose publique que loyale envers l'autorité légale.

Je suis donc fermement résolu comme par le passé, plus encore peut-être, à maintenir, à sauvegarder l'indépendance du juge. Il ne saurait être question, pas plus en Indochine que dans la Métropole, de peser désormais, de quelque façon que ce soit, directe ou indirecte, sur les décisions des magistrats, qui ne relèvent que de leur conscience.

Le Maréchal a dit : « L'Etat a pour fins la sécurité, l'honneur et la prospérité de la Nation, il doit au criminel le châtement, à l'innocent la protection. »

C'est dans cet esprit que ceux qui sont investis de la redoutable charge de juger doivent s'employer à faire respecter la loi. Aucune place ne doit être laissée à l'hésitation ou au doute, encore moins à la faiblesse et à la complaisance. Vous devez donc, Messieurs les Magistrats, redoubler de vigilance et de fermeté dans l'accomplissement de vos devoirs, en vue de faire taire toutes agitations qui seraient autant de blessures nouvelles à la Patrie meurtrie.

Les offenses au Chef, sous quelque forme que ce

soit, ne doivent en aucun cas gêner son action. Elles ne sauraient être tolérées, et cette consigne s'applique aussi bien au principe même de l'autorité qu'à la propre personne de celui qui la détient, à tous les échelons de la hiérarchie.

La tactique insidieuse des ennemis de la France qui consiste à troubler et à démoraliser l'opinion par de fausses nouvelles, ne doit pas être réprimée avec moins de vigilance. Jamais cette infâme manœuvre n'a été pratiquée avec autant d'impudence et de perfidie qu'aujourd'hui. Des mensonges de toute nature sont propagés au moyen d'une activité systématique, qui emprunte quotidiennement tous les moyens, publics ou secrets, dans le dessein d'égarer les esprits et d'obscurcir en eux la claire notion du Devoir.

★★

Cette notion essentielle, il vous appartient, Messieurs les Magistrats, à qui l'Etat a délégué une part de son autorité, d'en demeurer les vigilants gardiens.

Pénétrés de l'importance de la haute mission qui vous est confiée, vous saurez, j'en suis convaincu, réprimer de façon exemplaire tous les agissements de nature à nuire à la communauté nationale.

Tels sont les devoirs particuliers auxquels je vous recommande de demeurer étroitement attachés dans la situation présente. En les remplissant avec son dévouement accoutumé, la magistrature indochinoise s'honorera grandement et aura bien mérité de la France.

Et puisque le Chef de l'Etat m'a placé à la tête de l'Indochine, en me confiant momentanément ses destinées, je considérerai comme mon devoir de rendre aux Magistrats de ce pays, en toute occasion, le témoignage de gratitude qu'ils auront su mériter.

Amis lecteurs !

Cette revue est faite pour vous ; nous souhaitons qu'elle soit faite par vous.

Ecrivez-nous ! Faites-nous connaître vos opinions, vos avis, vos critiques.

Vous nous encouragerez !

LA SEMAINE DANS LE MONDE

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE

DU 2 AU 8 DÉCEMBRE 1942

LES OPÉRATIONS EN EXTRÊME-ORIENT Pacifique.

L'aviation navale japonaise a effectué au cours de la semaine de nombreux raids sur Port-Moresby.

De source japonaise, on annonce que les forces navales et militaires nippones combattent avec succès les restes des forces américaines et philippines dans les îles Visayan. Malgré leur résistance désespérée, les forces ennemies sont peu à peu anéanties par suite des constantes opérations punitives japonaises.

Un communiqué du G. Q. G. impérial a annoncé le 3 décembre qu'au cours d'un combat naval qui eut lieu le 30 novembre au large de Lunga (côte Nord de Guadalcanal) entre des unités torpilleurs japonaises et de puissantes unités navales américaines, les pertes de part et d'autre sont les suivantes :

Pertes américaines : 1 cuirassé, 1 croiseur, 2 destroyers, 2 destroyers incendiés ;

Pertes japonaises : 1 destroyer coulé.

La Marine impériale japonaise a publié le tableau suivant des pertes navales américaines, britanniques, hollandaises et japonaises constituant le bilan des succès navals japonais après un an de guerre :

Cuirassés. — Américains, 5 ; britanniques, 2 ; non identifiés, 4 ; japonais, 1.

Porte-avions. — Américains, 7 ; britanniques, 2 ; divers, 2 ; japonais, 3.

Croiseurs. — Américains, 12 ; britanniques, 9 ; hollandais, 4 ; divers, 21 ; japonais, 3.

Destroyers. — Américains, 32 ; britanniques, 12 ; hollandais, 4 ; japonais, 14.

Torpilleurs. — Britanniques, 9.

Sous-marins. — Divers, 98 ; japonais, 8.

L'énumération ci-dessus ne fait état que des navires coulés.

Pendant l'année écoulée, des navires marchands alliés jaugeant un tonnage total de 2.240.000 tonnes ont été coulés ou endommagés et 530 navires totalisant 220.000 tonnes ont été capturés. Soixante-cinq bâtiments marchands japonais ont été coulés ou endommagés.

Chine.

Le porte-parole des forces expéditionnaires japonaises en Chine a révélé que les forces impériales japonaises avaient porté des coups sévères aux forces de Chungking dans l'année qui vient de s'écouler depuis l'ouverture de la guerre de la Plus Grande Asie. Pendant ce laps de temps, les forces japonaises en Chine ont livré plus de cinquante batailles comprenant les opérations du Chekiang, du Kiangsi, de la Chine du Nord et du Sud et de la Mongolie intérieure. Selon le porte-parole japonais, la série des défaites sévères subies à la fois par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis allant de pair avec : 1° l'augmentation de la pression de l'armée japonaise ; 2° l'épuisement du matériel de guerre ; 3° l'effet démoralisant de la perte de confiance de la population chinoise dans l'efficacité de la résistance, a aggravé considérablement la situation du Gouvernement de Chungking qui attend l'occasion de profiter de la future offensive anglo-américaine.

Océan Indien.

De source japonaise on informe que, le 6 décembre, des avions de combat nippons ont attaqué un convoi

britannique de quarante navires se dirigeant vers Chittagong. Deux navires ont été coulés et un endommagé.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

En Russie.

Poursuivant leur offensive autour de Stalingrad et dans la boucle du Don, les Russes auraient franchi le Don dans le sud-ouest de Stalingrad en trois points différents entre W. Kurmojarsk (à 140 kilomètres de Stalingrad) et le confluent du Tchir et du Don (à 50 kilomètres plus au nord). Des combats d'une violence inouïe font rage entre le Don et la Volga, dans le secteur nord-ouest de Stalingrad. On a signalé pour la première fois dans un communiqué russe du 6 l'existence de violentes contre-attaques allemandes mettant en ligne de l'infanterie motorisée et des chars arrivés récemment de la région de Rostov. Ces contre-attaques ont lieu sur le flanc gauche des forces russes dans la plaine des Kalmouks.

Sur le front central, des combats violents ont eu lieu au cours de la semaine dans les secteurs de Demiansk, Velikie-Luki, Biéloi et pour la possession de la voie ferrée de Rjev-Viazma que les Russes prétendent avoir atteinte en certains points. La résistance allemande est telle que, de l'aveu même des Russes « chaque mètre de terrain conquis exige, des troupes soviétiques, des efforts prodigieux ».

De source allemande, on communique que la force de la grande offensive d'hiver préparée par les Russes depuis des mois est brisée sur tous les secteurs et que les troupes soviétiques, malgré la mise en jeu des quantités d'hommes et de matériel considérables n'ont obtenu aucun succès stratégique important. Le fait est que les Russes après plus de deux semaines d'attaques en sont maintenant réduits à se contenter de faibles succès locaux.

En Afrique du Nord.

En Tunisie, les troupes de l'Axe, estimées à 14.000 hommes, ont repris Tebourba et Djedeida. Ces défaites seraient dues d'après les rapports à l'organisation inadéquate des transports et à l'infériorité alliée dans les airs. De source allemande, on annonce que les Anglo-Américains ont retraits de Tebourba dans la direction de l'ouest. Des renforts alliés sont envoyés précipitamment à travers la vallée de Redjers pour combler les pertes subies dans les formations alliées.

Plus au sud, dans la région de Tebessa, des combats auraient eu lieu entre des éléments blindés.

En Libye. — La VIII^e armée britannique s'est groupée autour de Jedabya. On prête à Montgomery l'intention de reprendre bientôt l'offensive.

En Océan Atlantique.

De source allemande, on informe que le tonnage commercial coulé au cours des treize derniers mois doit s'établir comme suit : 1941 : novembre, 231.000 ; décembre, 257.000 ; — 1942 : janvier 400.000 ; février, 525.000 ; mars, 646.000 ; avril, 585.000 ; mai, 924.000 ; juin, 886.000 ; juillet, 815.000 ; août, 808.000 ; septembre, 1.011.000 ; octobre, 73.000 ; novembre, 1.035.000, soit au total 8.853.000 tonnes. Durant le mois de novembre, 955.700 tonnes ont été coulées par des sous-marins.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LE MONDE

Deux mondes en guerre.

Trop de gens assistent aux événements, les plus colossaux de tous les temps, comme des aveugles. Ils ne comprennent pas que se déroule actuellement le bouleversement social dont les philosophes, les sociologues, les historiens discutaient depuis un siècle, que la grande Révolution mondiale (que totalitaires d'une part, marxistes de l'autre conçoivent chacun à leur façon), est en train de se décider les armes à la main. Un monde s'écroule, un autre se prépare, et les conservateurs effarés s'agitent en tous sens, un bandeau sur les yeux, en agitant leurs petites formules étriquées et vieillottes : dans l'histoire, à toutes les époques de crise, les conservateurs ont toujours eu tort ; ils se sont toujours finalement écroulés dans le ridicule, sous les ruines du monde périmé qu'ils s'entêtaient à vouloir replâtrer.

Car :

Les hommes n'aiment pas aller au fond des choses. Le plus souvent, ils se contentent des apparences, surtout quand ces apparences satisfont leurs goûts de paresse intellectuelle. Rien n'est plus pénible que de choisir entre deux thèses, rien n'est plus difficile que de reviser ses propres conceptions. Prenons le cas de la guerre actuelle.

En apparence, il s'agit d'un conflit pareil à tous les autres. Il existe des armées composées de soldats et d'officiers, lesquels se battent avec des fusils, des canons, des mitrailleuses. Comme par le passé les communiqués parlent de villes prises ou perdues, de provinces occupées ou libérées, de renforts montant en ligne. La masse ne cherche pas plus loin. Elle attend que la fortune des armes sourie à l'un ou l'autre camp. Elle croit naïvement qu'un traité de paix sanctionnera la victoire et qu'après cette formalité la vie reprendra son cours interrompu par quelques années de lutte à main armée.

Car pour la masse, une révolution ne se comprend que si elle se déroule à l'intérieur d'un pays, que si elle se circonscrit à une nation, révoltée contre ses chefs et ses institutions. A partir du moment où, au lieu de la guerre civile entre citoyens d'un même sang, on assiste à des combats menés par des états-majors rivaux, appartenant à divers peuples, la masse ne conçoit pas que ce puisse être là un événement semblable aux révolutions classiques. Erreur immense. Avant tout, le caractère du présent conflit, c'est d'être une guerre civile entre nations. Et c'est ce caractère ignoré du grand public qui explique l'acharnement sans précédent des batailles gigantesques auxquelles nous assistons.

(IMPARTIAL du 30 novembre 1942.)

John Amery.

A cet égard, même dans la vieille Angleterre, il est des hommes qui commencent à comprendre. Si Oswald Mosley est actuellement détenu dans les geôles de Churchill, les jeunes Anglais ont, par contre, pu entendre récemment, le vibrant appel de John Amery :

Voici que le cas Hess se répète mais cette fois le fugitif est britannique et c'est à Berlin qu'il s'est rendu. Il s'agit de John Amery, fils de l'honorable Sir Amery, ministre des Colonies dans le Cabinet de M. Churchill. Les raisons de sa fugue, il ne les a pas dissimulées : il se refuse à voir son pays entraîné dans le sillage de la Russie bolcheviste, il a conscience du danger que représente pour l'Occident un triomphe éventuel du bolchevisme. Selon lui, les dirigeants actuels de la Grande-Bretagne la mènent droit à l'abîme et il s'en effraie.

John Amery est une curieuse figure de jeune Anglais, un de ces rares Insulaires qui, tout en portant à leur patrie un légitime amour, ont suffisamment de lucidité pour se rendre compte des réalités de certains aspects de cette guerre qui échappent à l'esprit

étroitement mercantile et jingoïste de ses compatriotes.

Quand il apparut que, décidément, son pays se refusait à briser les cadres d'une conception politique et nationale qu'il estimait périmée et néfaste, il se résolut à le quitter. Parlant et écrivant admirablement le français, il demanda l'hospitalité de la France, de cette France meurtrie par ses compatriotes. Elle ne lui fut pas refusée. Vivant en zone non occupée sur la côte d'Azur, il écrivit une série d'articles dans lesquels tout en se défendant de visées politiques, il exposait ses vues « d'Anglais s'intégrant au cadre européen ». Ces articles parurent dans l'Eclaireur de Nice. Récemment, quand les troupes allemandes pénétrèrent en zone non occupée à la suite de l'agression anglo-américaine contre l'Afrique du Nord, M. John Amery obtint l'autorisation de se rendre à Berlin et c'est au poste de Radio-Berlin que, crânement, il s'adressa au peuple britannique.

Quelles furent ses déclarations ?

« Je considèrerais de mon devoir de m'adresser au peuple britannique pour lui dire qu'il ne lutte pas pour l'Angleterre comme il le croit. Il luttera pour l'Angleterre quand il se battra côte à côte avec les Allemands sur le front de l'Est.

» Mon père, je le sais, est ministre du Gouvernement Churchill. Il fait ce qu'il croit juste. Je fais également ce que je crois juste mais avec des raisons beaucoup plus sérieuses. »

(IMPARTIAL du 27 novembre 1942.)

A cet égard, l'Angleterre aura beaucoup à se faire pardonner par l'Europe, et par nous, Français en particulier :

Partout les menées de la Dissidence ont aplani les voies à l'invasion ennemie. Complices ou inconscients, obnubilés par une idéologie ou cédant à la séduction d'un intérêt provisoire, la Dissidence a livré les clefs impériales aux Anglo-Saxons.

Tirons les premières conclusions avant d'en venir aux événements d'Afrique du Nord. La défaite et l'armistice subis des mains de nos adversaires nous ont coûté moins cher que la prétendue amitié de nos anciens alliés. Si l'on passe en revue les événements, on est bien obligé de constater que l'Axe n'a rien entrepris contre notre unité, contre notre empire, contre notre marine. Le Reich a respecté la liberté diplomatique du Gouvernement de Vichy qui a pu librement entretenir des relations avec les Etats-Unis. Ni en Syrie, ni nulle part il ne se trouvait un seul soldat allemand. L'Axe victorieux a mené à notre égard, tant en Europe qu'en Asie, une politique de modération.

De Mers-el-Kébir à Casablanca, notre héroïque marine a été décimée par des obus anglo-saxons, notre empire conquis par des armes anglo-saxonnes. A cela les naïfs répondent en soutenant qu'il s'agit de mesures prises sous la contrainte de la guerre. Notre empire, selon ces crédules, serait en pension, en subsistance temporaire chez les Anglo-Saxons. A cela je répondrai d'abord que ces nécessités de la guerre qu'on invoque n'ont pas été prises en considération par l'Axe et qui pourrait nier l'intérêt allemand d'occuper l'Algérie et le Maroc et la Syrie ?

Je répondrai ensuite comme Pierre Laval : l'instinct de ma race s'insurge et crie sa méfiance devant ces rapt et les noms de nos vieilles colonies des Indes et du Canada montent à mes lèvres.

(IMPARTIAL du 23 novembre 1942.)

EN FRANCE

Novembre 1942.

La France vient de vivre le mois le plus terrible de toute son histoire. Et tous ceux dont, chez nous, la conscience nationale a gardé une once de raison, méditent combien le Maréchal avait raison, dans ses émouvantes adjurations à notre peuple, et combien sont criminels les traîtres chez qui, l'ambition, l'op-

portunisme, l'« attentisme », ont primé le sens du devoir et de l'obéissance au Chef.

Marins, mes camarades, la douleur fait les âmes plus fortes que le succès. De tout notre cœur meurtri, du fond de notre détresse, de toute notre poignante souffrance, formons le serment d'être dignes de nos chers disparus et de nous vouer à tout jamais à l'idéal pour lequel la flotte que nous aimons tant, s'est abîmée sous les eaux de la rade de Toulon.

(Capitaine de vaisseau Jouan,
dans l'ACTION du 30 novembre 1942.)

« Il incarne « les valeurs permanentes » sur lesquelles repose la vie de notre Patrie... ». C'est en ces termes inoubliables que le rôle du Maréchal a été défini par le chef actuel du gouvernement de la France, l'arverne Pierre Laval, dans le discours même où il acceptait, devant l'histoire et le monde, la responsabilité des pleins pouvoirs que le Maréchal venait de lui conférer.

Ces valeurs permanentes, il les a confiées à la garde de ses compagnons, les Légionnaires.

Le rôle de cristallisateur civique et de mainteneur du patriotisme rend la Légion plus indispensable que jamais.

United Press a raconté comment fut rouverte ce 24 novembre la Grande Loge d'Alger sous l'œil amusé des yankees.

Les images du Chef incarnateur des vérités françaises y furent profanées... Arrêtons nos indignations : la plupart n'étaient pas nés français et ils cherchaient à témoigner aux envahisseurs leur gratitude... mais on nous accordera à la réflexion qu'en dépit de la compassion qu'on peut avoir pour d'égoïstes rancunes, ce geste blasphématoire relève, en Afrique autant qu'ailleurs, de l'imbécillité et de la démence.

La suite va bientôt le leur prouver.

C. A.

(ACTION du 2 décembre 1942.)

La Révolution Nationale.

Elle va désormais, dans le domaine des faits, et des personnes, être d'une énergie farouche :

Car le Maréchal l'a dit une fois pour toutes : avant tout, unité.

C'est pourquoi Charles Maurras écrivait récemment :

« Ce que nous avons le plus reproché à nos anciens alliés, c'est leur abominable campagne de radio contre le gouvernement qui s'était formé contre toutes les forces de désespoir, et qui leur opposait l'être même, l'être total de ce qui restait de vie à la France. Ce Gouvernement était l'unité.

» Et c'était l'unité que visaient, du haut des airs, les calomnies insidieuses et les diffamations effrontées de la parole anglaise. Les patriotes français ne le lui pardonneront pas. Tout ce qui peut diminuer ou affaiblir l'unité est un crime. Il faut d'abord courir au sauvetage de l'unité et traiter avec une sévérité farouche tout ce qui peut lui être contraire. »

C'est aussi vrai en Indochine qu'en France.

C. A.

(ACTION du 1^{er} décembre 1942.)

Se taire et faire taire.

Et, en attendant, ce qui est avant tout à l'ordre du jour, c'est la lutte contre les bobards criminels, et contre les misérables qui se les chuchotent d'oreille en oreille, dans les rues, dans les cafés, dans les bureaux, dans les magasins, dans les salons...

La technique du truquage de l'opinion a été multipliée dans son efficacité par la radio invisible, incessante, présente, mais qui ne laisse point habituellement trace écrite, d'où difficulté de la confondre. Les journaux restent et peuvent se comparer. D'où leur plus grande sûreté. Exemple : Reuter, agence judéo-anglaise internationale, — donc point neutre ni dans la guerre, ni dans notre révolution nationale — le même jour, le 12 novembre, lance sur le même sujet trois informations, l'une de Zurich, les autres qu'elle prétend de Vichy :

1^o (Zurich) Pétain et Weygand sont partis pour une destination inconnue ;

2^o (Vichy) réunion du cabinet à 16 heures sous la présidence du Maréchal. Laval, rentré à Vichy à 13 heures, a eu un entretien immédiat avec le Maréchal ;

3^o (Vichy...) Laval est arrivé à Munich (sic).

Vous voyez avec les nos 1 et 3 l'effet produit au théâtre de Mme Q... Ne vous a-t-elle pas dit le 27 que Mussolini avait un cancer à la gorge ? or voici que le 2 décembre, il harangue 200.000 têtes. Alors... ? ! Allez-y comprendre quelque chose, direz-vous ? Oui, cher lecteur français, homme moyen, je comprends, moi, que Reuter se paie ta tête : elle est payée pour ça. Car il s'agit pour elle de t'affoler afin que s'obnubile devant tes yeux la notion du devoir, afin que tu deviennes épave flottante au gré d'un vent que déchainent les maîtres du jeu !

Alors, que faire ! relis les journaux sans hâte, attends avant de juger, ne décide que d'après ton expérience directe et fais confiance aux chefs responsables de ton destin en France... et en Indochine.

Tout le reste est sottise prétentieuse et dangereuse.

(ACTION du 5 décembre 1942.)

EN INDOCHINE

Obéir.

Confiance et obéissance au Chef de l'Etat, et à son représentant en Indochine, l'Amiral Decoux, voilà la consigne essentielle de l'Union Indochinoise.

L'Indochine vit encore aujourd'hui dans la tranquillité au milieu du bouleversement général, c'est grâce à la sollicitude de la Métropole et à la sage administration de l'Amiral Decoux.

Faisons confiance au Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français et au Gouverneur Général Decoux qui préside avec autorité aux destinées de notre pays.

(TONG-XA-BAO du 21 novembre 1942.)

LA VIE INDOCHINOISE

La semaine du 30 novembre au 8 décembre.

VENDREDI 27

Hanoi. — L'Amiral Decoux reçoit le Général Morand, commandant supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine.

Hanoi. — Se rendant dans l'après-midi au Palais de Justice où il est reçu par la Cour d'Appel et le Tribunal de première instance, en une réception solennelle où s'associe le Barreau, le Gouverneur Général est accueilli par les hautes autorités judiciaires, devant de nombreuses notabilités auxquelles LL. EE. Yoshizawa et Yokoyama ont bien voulu se joindre.

Après les allocutions du Premier Président, du Procureur général, et du Bâtonnier, l'Amiral Decoux prononce le discours dont le texte est publié dans ce numéro.

Hanh-thong-tây. — Leurs Majestés Impériales, de retour du Cambodge, arrivent vers 11 heures en leur Résidence.

SAMEDI 28

Hanoi. — L'Amiral Decoux reçoit de l'Union locale de la Légion du Laos un télégramme exprimant son indéfectible attachement au Maréchal et à lui-même.

Hanoi. — L'Amiral Decoux reçoit le colonel Kamisago, commandant la Gendarmerie japonaise en Indochine, et le commandant Yanasse, commandant la Gendarmerie japonaise au Tonkin.

Hanoi. — Des avions américains bombardent et mitraillent sans résultat marqué une localité de la région tonkinoise.

Hanoi. — L'Amiral Decoux visite les travaux de la Cité Universitaire. Un pavillon en voie d'achèvement sera occupé dès la rentrée de janvier. Il recevra quatre-vingts étudiants répartis en huit dortoirs avec tous les aménagements sanitaires et tout le confort utiles.

Après avoir parcouru les différentes étages, l'Amiral examine dans le hall la maquette de l'ensemble des travaux, qui sera exposée à la Foire de Saigon, et visite ensuite le deuxième pavillon, qui sera habitable après le Têt.

Deux autres pavillons pour les étudiants, un pour la Direction, un pavillon général avec bibliothèques, salle de fête et jeux, un stade, seront incessamment entrepris à leur tour.

L'Amiral félicite vivement tous les collaborateurs de cette œuvre.

LUNDI 30

Hanoi. — L'Indochine accueille la nouvelle du drame de Toulon dans une atmosphère de tristesse poignante, mais aussi de dignité tenace et de volonté de surmonter toutes les épreuves.

Hanoi. — L'Amiral Decoux reçoit le Général Morand, commandant supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine.

MARDI 1^{er} DECEMBRE

Hanoi. — Des avions survolent le territoire dans la matinée, mitraillant et bombardant sans résultat le voisinage d'une petite localité de la Haute Région.

MERCREDI 2

Hanoi. — Une imposante cérémonie se déroule à l'occasion de la prise de service du Résident Supérieur Haelewyn. Après que le Résident Supérieur Delsalle ait, en une émouvante improvisation, demandé à tous d'apporter au nouveau Chef de Protectorat le même concours dévoué qu'à lui-même, le Résident Supérieur Haelewyn exprime à son prédécesseur sa reconnaissance et son admiration pour l'œuvre accomplie par lui, et après avoir affirmé sa confiance en ses collaborateurs, il les exhorte à unir leurs efforts aux siens pour mener à bien la lourde tâche qui leur incombe en ces heures difficiles, et servir pleinement le Maréchal Chef de l'Etat, et son représentant en Indochine, l'Amiral Decoux. Puis a lieu la présentation des notabilités, des fonctionnaires et des mandarins.

JEUDI 3

Hanoi. — L'Amiral visite le II^e concours de l'Artisanat, au Jardin d'Enfants. S'intéressant aux nombreuses et originales réalisations présentées, il exprime sa satisfaction des résultats mis en lumière par ce concours, qui marque un progrès très net sur celui de l'année précédente.

Hanoi. — Le Jury proclame la liste par ordre de mérite des candidats reçus au dernier concours pour le recrutement des Rédacteurs stagiaires du cadre local indochinois des Services Administratifs de l'Indochine. Quatorze jeunes Indochinois licenciés en droit et trois fonctionnaires du cadre supérieur indochinois des bureaux vont être ainsi admis dans le nouveau cadre local des Services administratifs, portant ainsi à trente-trois l'effectif recruté d'ores et déjà pour le cadre en formation, dans l'esprit d'association et de collaboration franco-annamite.

Ninh-binh. — Le commandant Ducoroy inaugure deux nouveaux stades dans la province de Ninh-binh ; partout salué par d'émouvantes manifestations d'enthousiasme et de patriotisme, il fait acclamer l'Empereur d'Annam, l'Amiral Decoux, le Maréchal et la France.

VENDREDI 4

Hanoi. — M. le Consul général Ogawa offre, dans les salons de l'hôtel Métropole, un thé où sont conviées diverses personnalités appartenant au Service des Relations franco-japonaises, et à l'I. P. P. ainsi que des représentants de la presse française et annamite du Tonkin. Cette réception se déroule dans une atmosphère de cordialité ; M. le Consul général Oga-

wa, avec son affabilité coutumière, sait avoir un mot aimable pour chacun de ses hôtes, et des conversations amicales se prolongent jusqu'à l'heure du dîner, devant des tables délicatement servies.

SAMEDI 5

Hanoi. — La presse publie des articles retraçant la carrière de M. Aurillac, le nouveau Directeur du Cabinet du Gouverneur Général. M. Aurillac appartient à une vieille famille coloniale ; son grand-père, médecin de Marine, fut un des premiers Français qui abordèrent en Cochinchine ; son père, le capitaine de corvette Aurillac, mourut glorieusement pour la France, en 1917, à bord du croiseur *Kleber*.

MARDI 8

A l'occasion de l'anniversaire de la guerre de la Plus Grande Asie Orientale, la Mission japonaise a présenté le mardi 8 décembre, à 9 h. 15, au cinéma Eden, une série de films. Devant une salle pleine sont passées sur l'écran des vues de la prise de Hongkong, de Moulmein et de Singapour. Des documentaires du plus haut intérêt leur ont succédé parmi lesquels, un film sur les sports d'hiver au Japon a émerveillé l'assistance par la qualité des vues et la beauté sans pareille des paysages.

Les 14 et 15 Décembre 1942

Ecoutez RADIO-SAIGON.

Lundi 14. — 12 h. 20 : Concert classique (*Inscription pour les Portes de la Ville*, de Ph. Gaubert) ; — 17 h. 25 : Chansons de Marins (*Quand je suis parti pour La Rochelle*, *Les marins de Groix*, *Les marins de Surcouf*, *Entracte sur des airs bretons*) ; — 19 h. 45 : Interview de M. Ginestou, Directeur des Douanes et Régies de l'Indochine ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : Concert de musique ininterrompue ; — 21 heures : *Le Courrier des Auditeurs*, par Roméas ; — 21 h. 15 : *Vos disques préférés*, présentés par Suzanne Vincent.

Mardi 15. — 12 h. 20 : Concert parisien (*Que j'aime Paris !*, *Sur les quais*, *Le bassin de la Vilette*, *J'ai deux amours*) ; — 17 h. 25 : Concert des fleurs (*Un peu de sous, un peu de fleurs*, *Deux sous de fleurs*, *J'ai rêvé d'une fleur*, *Comme une fleur en été*) ; — 19 h. 45 : *Les entretiens littéraires* de Charles Cérighelli : *Victor Hugo* (deuxième et dernière partie) ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour*, par la Légion ; — 20 h. 25 : *Naples l'ensoleillée*, programme de Paule Bonnin ; — 21 heures : Quelques scènes de *Topaze*, de Marcel Pagnol (enregistrement des créateurs de la pièce à Paris : Lefaur, Pauley, etc...)

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES

TONKIN

LÉON-LOUIS, fils de M. Léon-Germain-Marie Maurand et de M^{me}, née Calfoun (30 novembre 1942).

JEAN-MICHEL, fils de M. Vasco-Primo Baroni et de M^{me}, née Ludia-Chérubine-Marie Bonaccorsi (1^{er} décembre 1942).

NICOLE-MARIE-ALBERTE, fille de M. Désiré-Marie-Albert Gironce et de M^{me}, née Honnorat (3 décembre 1942).

PIERRE-MARIE, fils de M. Germain Lefèbre et de M^{me}, née Fernande-Isabelle-Angèle Galinet (27 novembre 1942).

JEANNE-MARIE-EMMA, fille de M. Pierre-Fernand Blanche et de M^{me}, née Lasserre (3 décembre 1942).

MARIE-CLAUDE-EVELYNE, fille de M. et de M^{me} André-Roger Tognoy (5 décembre 1942).

MICHELLE-ANGÉLINE, fille de M. et de M^{me} Emile-Pierre-Toussaint Giudicelli (4 décembre 1942).

FIANÇAILLES

TONKIN

M. JEAN-GASTON FAUVET avec M^{lle} PAULETTE-RENÉE MAZURIE.

M. MARTIAL-PAUL LAROCHE avec M^{lle} NADEJDA-VASSILIEVNA KLUNELEFF.

M. MAURICE-MICHEL-HENRI LE SEACH avec M^{lle} NGUYEN-BAN.

CAMBODGE

M. JOSEPH-PROSPER SINNAH avec M^{lle} MARIE-JOSÉ-PHINE-VALENTINE SAINT-JEAN.

DÉCÈS

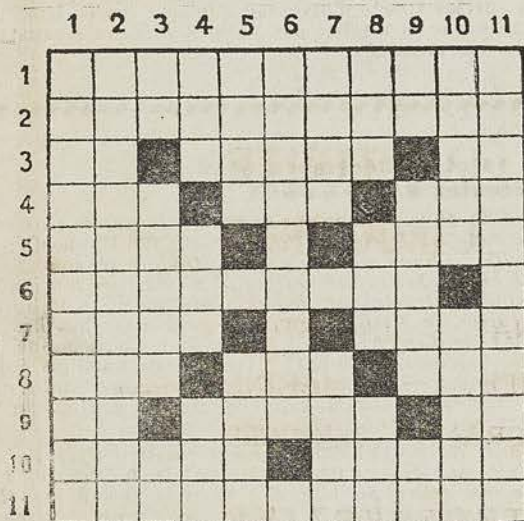
TONKIN

JACQUES, fils de M. et de M^{me} Jean Cazenaves (28 novembre 1942).

M. JEAN-EUGÈNE ARNOULD (30 novembre 1942).

M^{lle} FRANÇOISE-PAULE-LOUISE DELOCHE (7 décembre 1942).

MOTS CROISÉS N° 93



Horizontalement.

1. — Devine l'avenir par l'inspection des lignes du front.
2. — Archéologue français (1755-1839).
3. — Initiales d'un des chefs de l'école des parnassiens (1823-1891) — C'est sous son règne qu'eut lieu la célèbre éruption du Vésuve où furent ensevelis Herculaneum et Pompéi (79 à 81) — Absorbé rapidement par un chauffeur d'Extrême-Orient.
4. — Le grand et le petit sont affluents du Tigre — Partie de la charrue — Tromperie.
5. — Général français (1758-1812) — Ville d'Italie.
6. — Chauve-souris de Madagascar.
7. — Intentions — Propagea.
8. — Dans « intérieur » — Roi d'Israël — Pièce du jeu d'échecs.
9. — Deux points cardinaux — Balle pour jouer à la paume — Terminaison d'infinitif.
10. — Enferma — Il vaut mieux en avoir un bon.
11. — Qui viennent de la rouille.

Verticalement.

1. — Chef-lieu de canton de la Moselle.
2. — Enjoler.
3. — Pronom — Centaurée très commune dans les blés — Petit ruisseau.
4. — Brut — Dans « Bergson » — Unité de travail.
5. — Chansonnier, vaudevilliste français (1755-1831) — Gros cordage pour soutenir le mât d'un navire.
6. — Qui a huit colonnes.
7. — Anagramme de « oiseaux de la famille des nocturnes » — Fameux lexicographe français (1854-1924).
8. — Conjoncture spéciale — Démonstratif — Amas de corps en combustion.
9. — Anagramme de l'abréviation d'un petit chemin — Etablir un mélange — Sur la rose des vents.
10. — Sculpteur français (1535-1590) — Reflet.
11. — Relatifs à certains magistrats.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 92

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	E	P	I	C	H	E	R	E	M	E	S
2	P	A	L	E		X			R	A	T
3	A	R	E	T	E		O	S	C	A	R
4	M	I	S		G	A	Z		E	P	I
5	I	S		S	A	M	O	S		E	C
6	N		M	A	T	E	L	O	T		I
7	O	R		C	E	R	E	T		V	G
8	N	I	L		S	E	S		M	I	E
9	D	O	I	T		S		T	A	R	N
10	A	N	E	E	S		P	O	T	E	E
11	S	I	D	E	R	O	S	T	A	T	S

FOIRE-EXPOSITION DE SAIGON

DU 20 DECEMBRE 1942
AU 20 JANVIER 1943

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'INDOCHINE

BEAUX-ARTS — ARTISANAT — INDUSTRIE
COMMERCE — ARMÉE — MARINE
AGRICULTURE — GRANDS SERVICES

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

NOMBREUSES FÊTES PENDANT LA DURÉE
DE LA FOIRE — PARC D'ATTRACTIONS

Renseignements :

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE LA FOIRE-EXPOSITION
CHAMBRE DE COMMERCE

RUE TABERD

SAIGON



Notre-Dame du Lang-Bian
à Dalat